



Fastenaktion
Action de Carême
Azione Quaresimale

AgriBio
services

« Les Calebasses riment avec Paix »

Etude sur la contribution de l'approche calebasse de solidarité à la pacification des communautés locales

Réalisation: Dr Aminata Niang, Socio-économiste et anthropologue, experte genre



Cette étude a été cofinancée par la Direction du développement et de la coopération (DDC) à travers sa contribution programme. Action de Carême et responsable de son contenu.
Date de publication : Juillet 2023



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

Résumé exécutif

Dans toute société humaine, il existe des tensions et des conflits. Les conflits communautaires apparaissent comme des antagonismes entre des groupes non étatiques. Ils se manifestent sous diverses formes dans différents contextes. Ils constituent une menace pour la sécurité humaine (R. Sundberg, K. Eck et J. Kreutz, 2012). Vu sous cet angle, les conflits peuvent conduire à des guerres civiles qui sont très souvent désastreuses à tout point de vue. Le continent africain, riche en ressources naturelles et humaines, est le théâtre de conflits de tous genres (Tshibilondi Ngoyi A., 2015, p. 203). En Afrique de l'ouest, par exemple, on y note des querelles interpersonnelles, des guerres civiles ou conflits armés, la guerre contre le djihadisme. Les cas de la Côte d'Ivoire, RDC, du Mali, le Burkina et le Tchad pour ne citer que ces pays, illustrent les conflits ayant marqué cette partie du continent.

Des études ont montré que parmi les types de conflits notés au Sénégal, les querelles interpersonnelles sont les plus récurrents (Ndiaye et al. 2017). A la différence des autres pays africains, le Sénégal, pays laïque et démocratique, est marqué par des conflits mineurs entre groupes. Ceux-ci s'observent très souvent entre éleveurs et agriculteurs ou d'autres acteurs particuliers autour enjeux socio-économiques les préoccupant et moins entre des communautés en tant que groupes culturels ou ethniques. Le conflit casamançais qui a débuté dans les années 1980 est considéré comme un vieux conflit entre des factions « séparatistes » et l'Etat central.

Cependant, il est noté ces dernières années une montée d'une violence multiforme (violences contre les femmes, agressions physiques, verbales ou économiques, et plus récemment une violence politique) provoquant des ondes de choc amplificatrices dans les ressentis individuels et collectifs. Ce phénomène a des risques et conséquences sur les progrès économiques et technologiques enregistrés ces dernières années, et fragilisent la résilience de la société pour faire face à d'autres crises (pandémie, changement climatique, insécurité alimentaire, etc.).

Quelle est l'implication et le rôle des femmes dans les conflits ? Elles sont le plus souvent des victimes, mais aussi des actrices clés dans la résolution des conflits. Ayant écho de l'effet de pacification des « Calebasses de solidarité » (CDS) dans les zones d'intervention (sans conflits ouverts et violents), l'organisation Suisse, Action de Carême (ADC) a voulu mesurer de manière scientifique la contribution des CDS dans le maintien de la paix sociale au sein des communautés. Ainsi, il a été jugé important de documenter la contribution de l'approche calebasse de solidarité dans la pacification des communautés locales dans trois (03) zones agroécologiques sur pays (zone Sud (Sédhiou et Ziguinchor), zone Nord (Podor et Pété), et zone Ouest (Thiès) et zone Centre (Kaffrine).

Au plan méthodologique, l'approche holistique a été privilégiée en élaborant une méthodologie participative et qualitative en se basant sur une approche conceptuelle autour des concepts suivants :

- Les conflits communautaires qui sont des antagonismes entre des groupes non étatiques. Au Sénégal l'exception du conflit casamançais, ils s'observent très souvent entre éleveurs et

agriculteurs ou d'autres acteurs particuliers autour enjeux socio-économiques les préoccupant et moins entre les groupes culturels ou ethniques.

- La pacification qui a deux significations : i) action de rétablir la paix après une période de conflit (militaire) à travers la négociation, la force ou autre moyen ; ii) accord de paix entre deux protagonistes.
- Le genre se référant aux caractéristiques, rôles, devoirs et obligations socialement construits ainsi que les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons. Les rôles de genre se rapportent aux activités attribuées respectivement aux femmes et hommes dans la société et à la position que femmes et hommes y occupent. Le genre fait également référence aux différences et/ou inégalités qui caractérisent et influencent la vie des femmes et des hommes dans un contexte donné. Alors que le sexe renvoie aux différences biologiques entre hommes et femmes. Aussi, les conflits ont été examinés sous l'angle genre afin de déterminer leurs effets différenciés sur les hommes et les femmes. En s'assurant aussi que les jeunes sont pris en compte dans le processus de pacification ou comme acteurs des conflits.

L'entrée par zone agroécologique, puis par organisation partenaire (OP) a été l'approche choisie de. Ainsi 9 réseaux fédéraux ont été choisis en fonction de leur représentation dans l'écosystème de l'économie solidaire et des CDS dans le pays.

L'analyse des données primaires a été faite avec les groupes cibles (membres des CDS et autres acteurs communautaires de manière différenciée selon le sexe, la catégorie socio professionnelle et la position dans la société en tenant compte des relations de pouvoir au sein des groupes et des communautés cibles. Le croisement de variables pertinentes tels que le sexe, l'âge, le pouvoir économique, le rôle social a été réalisé pour ressortir le poids de la contribution des acteurs dans la pacification des conflits communautaires.

Cette étude évaluative a permis d'obtenir les résultats suivants :

La caractérisation de la nature des relations sociales et économiques aussi des communautés

Dans toutes les localités visitées, les différents groupes ethniques, groupes socio-professionnels et les groupes d'âges et de sexe (H/F) entretiennent des rapports sociaux de bon voisinage, basés sur les valeurs culturelles d'entraide et de solidarité (« jappalanté ou « dimbalanté ») cimentées par les liens de sang et les liens de parenté sociale. Cependant, en dépit de ces bonnes relations, des tensions et conflits émaillent souvent l'entente sociale. En effet, comme dans toute société humaine, il existe des contradictions internes, sources de tensions et de conflits qui peuvent exploser à tout moment.

La caractérisation des conflits : types, nature et acteurs impliqués

La typologie des conflits effectuée montre que les tensions et conflits qui se produisent dans les zones de l'étude ne sont pas ouverts, ni violents. Il s'agit de conflits internes aux villages/quartiers urbains,

au sein des familles, entre groupes de personnes et de vieux conflits qui ont persisté à travers plusieurs générations. Les conflits les plus importants sont les suivants :

- Conflits familiaux et conjugaux
- Conflits fonciers
- Conflits entre agriculteurs et éleveurs
- Conflits entre jeunes en milieu sportif
- Conflits internes aux CDS

Les principaux acteurs impliqués sont les membres d'une même famille, les membres de différentes familles, les membres de différentes communautés (villages voisins), les catégories socio-professionnelles (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs...), les acteurs communautaires, la collectivité territoriale et l'Etat. En réalité, les conflits trouvent leurs points d'encrages dans les familles et les communautés. Ensuite, ils s'amplifient dans la société et affectent les relations intercommunautaires.

La contribution de laalebasse de solidarité dans le processus de pacification

Plusieurs démarches sont développées par les membres des CDS pour garantir la paix au sein de leurs communautés, lutter contre les conflits manifestes et prévenir leur récurrence. Le fondement de leurs démarches, est la discrétion (« suttura ») à l'image du tissu blanc (symbole de paix) qui recouvre laalebasse (« Lékket ») et de leur mode de fonctionnement. Elles se basent également sur la médiation et la communication et sur la dynamique sociale et organisationnelle de la localité, en coopérant avec les leaders communautaires influents (hommes et femmes) et autorités coutumières et religieuses (regroupés en comité de sages) pour régler les conflits.

Les femmes des CDS sont sur la ligne de front, prêtes à intervenir dans le maintien de la paix. Elles sont assimilées à des « djéegu pusso »¹ ; en d'autres termes, elles peuvent être considérées comme des pacificatrices sociales.

En définitive, l'implication desalebasses dans la pacification a été unanimement reconnue par tous les acteurs. C'est dans ce sens que lesalebasses constituent un puissant levier à renforcer, à préserver et à activer en temps de crises.

A l'issue de l'analyse, des recommandations autour de quatre (04) axes d'intervention ont définies pour améliorer la contribution des CDS dans la pacification communautaire : (i) le renforcement de capacités ; (ii) la structuration ; (iii) la sensibilisation, le plaidoyer et la communication ; (iv) la coopération.

¹ Littéralement « des aiguilles qui servent à coudre et à raffermir le tissu social quand celui-ci commence à désintégrer ».

TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION	3
1.1. Contexte et justification	3
1.2. Objectifs de l'étude	5
1.3. Résultats attendus	5
II. METHODOLOGIE	6
2.1. Questions de recherche	6
2.2. Revue et analyse documentaire.....	7
2.3. La collecte des données primaires.....	9
2.3.1 Outils de collecte et les cibles	9
2.3.2 L'échantillonnage et la sélection des Calebasses de solidarité	10
2.4. Le traitement et l'analyse des données	11
III. NATURE DES RELATIONS SOCIALES ET ECONOMIQUES	13
3.1. La pratique de la solidarité : une valeur culturelle partagée	13
3.1.1 Dans la Zone Nord	14
3.1.2 Dans la zone Sud	15
3.3. Dans la zone Centre-Ouest	18
3.4. Dans la zone Centre-Est	19
IV. CARACTERISATION DES CONFLITS : TYPES, NATURE ET ACTEURS	21
4.1 Les conflits d'ordre conjugal, familial et social	22
4.2. Les conflits fonciers	23
4.3. Les conflits entre cultivateurs et éleveurs	25
4.4. Les conflits entre jeunes en milieu sportif lors des Navétanes	27
4.5. Les conflits internes des calebasses	28
V.CONTRIBUTION DES CALEBASSES DANS LA PACIFICATION	32
5.1. Les approches des CDS dans la pacification des communautés.....	32
5.1.1 Coopérer (« lekkëlo ») avec les chefs coutumiers, religieux et autres régulateurs sociaux	32
5.1.2 La médiation, la communication et la gestion du conflit à l'amiable	34
5.1.3 L'organisation des « tours »	35
5.2. Analyse SWOT des calebasses	36
5.3. Autres solutions endogènes de prévention et/ou de résolution des conflits	38
VI.CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	41
VII.BIBLIOGRAPHIE	44
VIII.ANNEXES : Outils	46

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACCES	Association d'Actions Concertées pour l'Entraide et la Solidarité
ADC	Action de Carême
ADK	Association pour le Développement de Keuri Kao
AGRECOL	Agriculture écologique
ALSE	Association de Lutte contre la Soudure et l'Endettement
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
RECODEF	Regroupement Communautaire pour l'auto Développement de Familles
CDS	Calebasse de solidarité
ESS	Entretiens Semi-Structurés
FG	Focus Group
KOUSSEK	Réseau pour le développement des femmes de la Casamance
MARP	Méthode accélérée de recherche participative
MFDC	Mouvement des forces démocratiques de la Casamance
PFPC	Plateforme des femmes pour la paix en Casamance
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OP	Organisation partenaire
POAS	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
RDC	République Démocratique du Congo
RENOLSE	Réseau national des organisations de lutte contre la soudure et l'endettement
UCEM	Union des Comités Ecologiques de la vallée de la Mininky
UJAK	Union des jeunes agriculteurs du Koyli Wirnde
SWOT	Strengths, weaknesses, opportunities and threats

----- ○◎○ -----

LISTE TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 1 : Ciblage des organisations partenaires et calebasses affiliées

Tableau 2 : Nombre d'entretiens selon les cibles

Figure 1 : Carte des zones agroécologiques et localités de l'étude

Figure 2 : Analyse SWOT des CDS

I.INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification

Dans toute société humaine, il existe des tensions et des conflits. Ceux-ci trouvent leurs sources dans les nombreuses inégalités sociales, politiques et économiques qui traversent la société ; la société sénégalaise n'échappe pas à cette règle. Les conflits se manifestent souvent par des émotions telles que la colère, la frustration, la peur, la rancune, l'agressivité, la violence verbale et la violence physique contre les personnes et les biens, à des degrés divers. Mais la plupart des conflits peuvent être invisible de l'extérieur. Néanmoins les conséquences pour la société, les groupes spécifiques et les individus peuvent être très sévères (isolation, pauvreté, exposition à la honte, troubles psychologiques, etc.).

Les conflits communautaires apparaissent comme des antagonismes entre des groupes non étatiques. Ainsi, ils constituent une menace pour la sécurité humaine (R. Sundberg, K. Eck et J. Kreutz, 2012). Vu sous cet angle, ils peuvent conduire à des guerres civiles qui sont très souvent désastreuses à tout point de vue.

Le continent africain, riche en ressources naturelles et humaines, est le théâtre de conflits de tous genres (Tshibilondi Ngoyi A., 2015, p. 203). En Afrique de l'ouest, par exemple, on y note des querelles interpersonnelles à des guerres civiles ou conflits armés, la guerre contre le djihadisme. Les cas de la Côte d'Ivoire, RDC, du Mali, le Burkina et le Tchad, etc., illustrent les conflits ayant marqué la situation de cette partie du continent.

Les conflits se manifestent sous diverses formes dans différents contextes. Des études ont montré que parmi les types de conflits notés au Sénégal, les querelles interpersonnelles sont les plus récurrents au Sénégal (Ndiaye et Al 2017). En effet, à la différence de ces pays, le Sénégal, pays laïque et démocratique, est marqué par des conflits mineurs entre communautés. Ceux-ci s'observent très souvent entre élèves et agriculteurs ou d'autres acteurs particuliers autour enjeux socio-économiques les préoccupant et moins entre des communautés en tant que groupes culturels ou ethniques. En outre, le conflit casamançais qui a débuté dans les années 1980 est considéré comme un vieux conflit entre des factions « séparatistes » et l'Etat central.

Le conflit casamançais a débuté en 1980 et a été déclenché par la mort d'un manifestant dans le cadre de la grève des lycéens suite à un déficit en infrastructures pédagogiques et scolaires. La répression sanglante en décembre 1982 de la marche organisée par le MFDC est le point déclencheur de la guerre entre les rebelles et l'armée sénégalaise.

Cependant, il est noté ces dernières années **une montée d'une violence multiforme (violences contre les femmes, agressions physiques, verbales ou économiques, et plus récemment une violence politique)** provoquant des ondes de choc amplificatrices dans les ressentis individuels et collectifs. Ce phénomène a des risques et conséquences sur les progrès économiques et technologiques enregistrés ces dernières années, mais fragilisent la résilience de la société pour faire face à d'autres crises (pandémie, changement climatique, insécurité alimentaire, etc.).

Quelle est l'**implication et le rôle des femmes dans les conflits** ? A cette question, on peut répondre qu'elles sont le plus souvent des victimes, mais aussi des actrices clés dans la résolution des conflits.

Les femmes payent un lourd tribut lors les conflits opposants les États de la région Ouest africaine comme celui du Mali, du Burkina Faso et Nigeria et des groupes armés comme Bokho Haram. Elles sont souvent victimes d'enlèvements, de viols, d'exploitation sexuelle comme elles peuvent être recrutées contre leur gré comme des informatrices et combattantes par ces groupes. Par exemple, les viols et les mariages forcés des femmes ont connu une hausse dans des villes comme Gao et de Tombouctou en 2012. Elles périssent également lors des affrontements entre ces groupes et les États comme ce fut le cas lors de la reconquête à partir de 2015 du bassin du lac Tchad par le Nigéria et ses alliés de la Force multinationale mixte (O. J. Walther, 2020).

D'autre part, les femmes ont inlassablement eu à jouer un rôle déterminant dans les conflits notés en Afrique. Traditionnellement, elles encourageaient les hommes à faire la guerre, voire intervenir aux côtés de ceux-ci durant des antagonismes. Autrement dit, les femmes se constituaient souvent en des combattantes pour se défendre en premier lieu et ensuite en tant qu'actrices de conflits. Cela fut le cas en Sierra Leone, au Libéria.

A l'heure actuelle, elles se positionnent de plus en plus comme des actrices de la résolution de conflits et dans le processus de pacification et des processus de démocratisation en Afrique, en particulier dans les pays en conflits ou post-conflits (UGDCPS, 2006 ; Tshibilondi Ngoyi, 2015). Ceci entre donc en phase avec « le vote la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, adoptée le 31 octobre 2000, sur les femmes, la paix et la sécurité. Cette résolution réaffirme non seulement la nécessité de faire respecter les droits des femmes en tant que victimes des conflits, mais également encourage les institutions, les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux pour la prévention, la gestion et le règlement des différends à faire en sorte que les femmes y soient davantage représentées » (UGDCPS, 2006 :7). Cette initiative de l'ONU démontre le rôle de la femme dans les conflits, mais surtout elle vise à la placer en ligne de front dans les stratégies de prévention et de résolution des conflits de quelque nature qu'ils soient.

Par ailleurs, ayant écho de l'effet de pacification des « **Calebasses de solidarité** » (CDS) dans les zones d'intervention (sans conflits ouverts et violents), l'organisation Suisse, Action de **Carême** (ADC) a voulu mesurer de manière scientifique la contribution des CDS dans le maintien de la paix sociale au sein des communautés.

Pour rappel, ADC intervient dans quatorze pays dans le monde et travaille dans le droit à l'alimentation, le genre et la justice climatique. Elle met l'accent sur l'accompagnement et le soutien des populations locales afin de leur permettre de regagner confiance dans leurs savoirs, leurs capacités et leurs compétences pour favoriser une meilleure gestion commune du quotidien.

Ainsi, en partenariat avec le Réseau national des organisations de lutte contre la soudure et l'endettement (RENOLSE) a lancé l'initiative de **la Calebasse de Solidarité** (CDS) afin de contribuer à l'économie locale et solidaire dans 11 régions du Sénégal. En 2021, on dénombrait 1806 CDS avec environ 61 413 membres dont 55 066 femmes¹. Cette initiative cherche à bâtir des communautés plus cohésives et plus équitables, en commençant par établir des règles d'équité et d'égalité au sein des groupes. Elle offre aux membres un espace de discussion et de résolution de problèmes et encourage le rétablissement des liens avec les valeurs

¹ Source : www.calebasses-de-solidarite.sn

communautaires traditionnelles de solidarité. Les CDS sont accompagnés par des équipes techniques sur le terrain sous la supervision de la Coordination Nationale d'**AgriBio Services**.

Ainsi, il a été jugé important de documenter la contribution de l'approche calebasse de solidarité dans la pacification des communautés locales dans quatre (04) zones agroécologiques du pays (zone Sud, zone Nord, zone Ouest et zone Centre).

1.2. Objectifs de l'étude

L'objectif principal de l'étude consistait à décrire l'effet des Calebasses de solidarité sur les conflits des communautés. De façon spécifique, il s'agit de :

1. Identifier les caractéristiques des conflits au niveau des villages ou de la zone ciblée en considérant les conflits de petite dimension (famille) à grande dimension (groupes ethniques, religieuses, autres) ;
2. Identifier les stratégies utilisées par les populations locales pour essayer de régler ces conflits sans la Calebasse de Solidarité ;
3. Ressortir la contribution de la calebasse de solidarité dans la pacification des communautés locales avec des preuves issues des témoignages, de récits de vie et autres outils et instruments ;
4. Si possible, mesurer d'une façon quantitative l'effet des calebasses ;
5. Documenter environ 5 exemples en détail dans des contextes différentes pour des conflits avec des différentes caractéristiques (dimension, nature, etc.). Décrire le rôle de la Calebasse dans la résolution de ce conflit ;
6. Ressortir à travers des focus groupes, l'effet de la pacification des Calebasses de Solidarité pour les communautés (en général et ne pas se concentrer sur les conflits individuels) ;
7. Etablir aussi une idée de l'effet sur la non-émergence de nouveaux conflits (ou bien leur gestion).

1.3. Résultats attendus

Sur la base de ces objectifs, il est attendu de cette étude les résultats suivants :

- La bonne caractérisation de la manifestation des conflits dans la zone cible ;
- Une bonne identification et une bonne documentation des causes et des conséquences des conflits ;
- La dynamique organisationnelle des populations pour régler les conflits ou les atténuer est bien ressortie ;
- La contribution de la calebasse de solidarité dans le processus de pacification est bien ressortie avec des preuves à l'appui.

Cette étude évaluative aurait permis d'évaluer :

- La caractérisation, les manifestations des conflits et les acteurs impliqués ;
- Les causes et les conséquences des conflits identifiés ;
- La dynamique sociale et organisationnelle des populations pour régler les conflits et tensions ;
- La contribution de la calebasse de solidarité dans le processus de pacification.

II.METHODOLOGIE

L'approche qualitative, participative et sensible au genre a été conduite pour atteindre les objectifs de l'étude ; avec les méthodes de revue documentaire et de collecte de données primaires qualitatives. La collecte des données a été conduite de manière participative en prenant en compte toutes les parties prenantes, afin de mieux comprendre les vécus, perceptions sur les enjeux des conflits et les pratiques différenciées selon le genre et le rôle des individus, tout en tenant compte du contexte socio-culturel spécifique des répondant.e.s.

L'étude été conduite dans quatre zones agroécologiques (Zone Sud, Zone Nord et Zone Centre-Ouest et Centre-Est), comme l'illustre la carte ci-après.

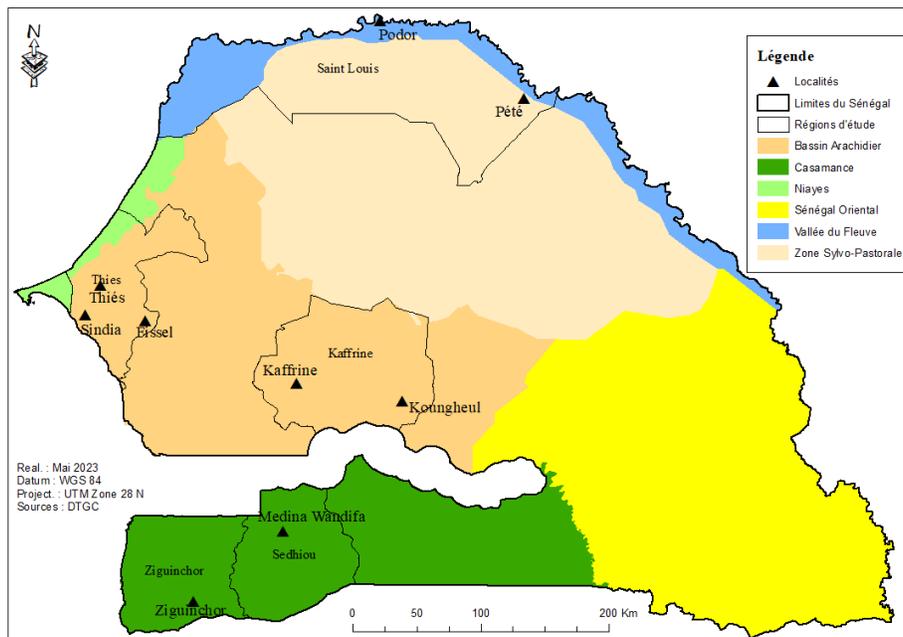


Figure 1 : Carte des zones agroécologiques et localités de l'étude

2.1. Questions de recherche

Cette étude évaluative est partie d'un certain nombre de questions qui ont servi de fil conducteur pour la collecte des données secondaires et des données primaires ainsi que les conclusions. Les principales questions de travail sont les suivantes :

- En dehors des effets positifs sur les conditions de vie de ses membres, les CDS ont-elle d'autres effets au plan social ou politique au sein de la communauté ?
- Quel est le processus et les stratégies de pacification opérées dans les zones de conflit ?

- Quel rôle jouent les CDS dans la régulation des relations sociales, économiques et politiques entre les groupes sociaux dans les communautés cibles ?
- A travers quels mécanismes la CDS contribue-t-elle à maintenir la cohésion sociale, la paix et l'entente entre les groupes d'acteurs ?
- Comment les rapports de genre ont été pris en compte dans le processus de pacification ?
- Comment les actions de pacification sont pérennisées afin de prévenir de nouveaux conflits ?

2.2 Revue et analyse documentaire

La revue et l'analyse documentaire a permis de réunir toute la littérature pertinente sur la problématique étudiée. Dans un premier temps, les informations sur la question de la pacification en zones de conflits (violents ou non) ont été rassemblées ; puis la littérature sur l'implication des populations locales et autres acteurs dans la résolution et la gestion de conflits. Enfin, nous nous sommes intéressés à la contribution des femmes dans ce processus, en particulier les membres des calesbasses de solidarité et les activités associées à celles-ci.

L'équipe a utilisé l'outil d'analyse documentaire pour mener la revue documentaire qui a permis d'identifier, les informations contenues dans la littérature grises (rapports, documents de travail non publiés) et la littérature scientifique (articles, livres publiés). D'une part, cela a permis d'obtenir des réponses initiales aux questions ; d'autre part d'identifier les informations supplémentaires à collecter sur le terrain avec les cibles et les acteurs clés interrogés.

Les principales sources de données secondaires qui ont été consultées sont :

- Les sources statistiques officielles de l'Etat ;
- Les rapports des études des instituts de recherche, des organismes du système des Nations Unies, et les ONG internationales et Partenaires Techniques et Financiers qui s'activent sur la question de la pacification et la résolution de conflits ;
- Les Associations locales et nationales.

Le tableau ci-après donne un aperçu global des questions traitées et des types de données collectées (en lien avec les objectifs) et les indicateurs (qualitatifs et quantitatifs) qui ont permis de mesurer les résultats issus de l'analyse.

Matrice de cadrage de l'étude

OBJECTIFS	Questions de recherche ²	Indicateurs	Sources de données
<i>Identifier les caractéristiques des conflits au niveau des villages ou de la zone ciblée en considérant les conflits de petite dimension (famille) à grande dimension (groupes ethniques, religieuses, autres)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelle est la nature, la dimension et la fréquence des conflits existants ? ▪ Quelles sont les sources (origines) des conflits ? Depuis Quand ? ▪ Quels sont les groupes d'acteurs concernés et leurs arguments ? Les ressources et espaces convoités ? ▪ Les conséquences réels et potentiels et les risques pour la communauté ? 	La typologie et la caractérisation des conflits et/ou tensions sont établies	Etudes, rapports de recherche. Entretiens individuels avec personnes ressources. Carte sociale
<i>Identifier les stratégies utilisées par les populations locales pour essayer de régler ces conflits sans la Calebasse de Solidarité</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelles sont les solutions locales (traditionnelles) de résolution de conflits utilisées par la communauté ? ▪ Les voies légales utilisées ? 	Les stratégies endogènes de résolutions de conflits sont identifiées	Entretiens individuels avec personnes ressources (chefs coutumiers, chefs de village, équipe technique ...)
<i>Ressortir la contribution de la calebasse de solidarité dans la pacification des communautés locales avec des preuves issues des témoignages, de récits de vie et autres outils et instruments ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En dehors des impacts sur les conditions de vie de ses membres, la CDS a-t-elle d'autres effets au plan social ou politique au sein de la communauté ? ▪ Comment les rapports de genre ont été pris en compte dans le processus de pacification ? 	Les acquis et les actions en termes de résultats du rôle des CDS dans la pacification des conflits sont documentés	Documentation. Focus Groupe. Récits de vie Analyse SWOT
<i>Documenter environ 5 exemples en détail dans des contextes différents pour des conflits avec des différentes caractéristiques (dimension, nature, etc.). Décrire le rôle de la Calebasse dans la résolution de ce conflit</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment les CDS contribuent -elles à la pacification des zones de conflit ? ▪ Quel rôle jouent les CDS dans la régulation des relations sociales, économiques et politiques entre les groupes sociaux dans les communautés cibles ? 	Des cas spécifiques de pacification dans chaque zone agroécologique sont illustré	Etudes de cas. Entretiens individuels approfondis. Documentation
<i>Ressortir à travers des focus groupes, l'effet de la pacification des Calebasses de Solidarité pour les villages et sociétés (en général et ne pas se concentrer sur les conflits individuels)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les CDS ont-elles contribué à la réduction des inégalités (et inégalités de genre) ▪ A travers quels mécanismes la CDS contribue t – elle à maintenir, la paix et l'entente entre les groupes d'acteurs ? 	Les effets sur la cohésion sociale et sur la réduction des inégalités socio-économiques sont identifiés	Focus groupes. Données d'Observation Directe
<i>Etablir aussi une idée de l'effet sur la non-émergence de nouveaux conflits (ou bien leur gestion)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment les actions de pacification sont pérennisées afin de prévenir de nouveaux conflits ? ▪ Quel est le processus d'appropriation par les acteurs locaux du processus de pacification initiée par la CDS? 	Les actions et les acquis de prévention de futurs conflits sont connus pour capitalisation	Focus groupes ESS

² Ces questions seront également structurées dans les guides d'entretien et les checklists des Focus groupes.

2.3. La collecte des données primaires

La collecte des données qui a été conduite de manière sexospécifique afin de comprendre les expériences et les vécus liés aux conflits, les perceptions et les pratiques de pacification en tenant compte du contexte socio-culturel spécifique des répondant.e.s. Cette étape importante a suivi un processus scientifique, avec au préalable l'élaboration de techniques et d'outils qualitatifs pour susciter des réponses exhaustives sur les perceptions et les vécus des répondant.e.s. Ensuite, s'en est suivi la formation des animateurs (trices), le test des outils et enfin la collecte des données proprement dite.

2.3.1 Outils de collecte et les cibles

Quatre outils ont été utilisés selon les cibles. Il s'agit de :

i) Un guide d'entretien d'entretiens semi-structurés (ESS)

Ce guide destiné principalement aux informateurs-clés et personnes-ressources, fut administré individuellement. Le choix des informateurs-clés a été affiné sur le terrain en fonction de leur niveau de responsabilité et de connaissance du thème de l'étude.

Les principales cibles des ESS sont les suivantes :

- Le personnel technique de projets partenaires d'Agribio Services et coordonnateurs des réseaux des CDS
- Les acteurs locaux (chefs coutumiers, chefs religieux, leaders communautaires...)
- Les autorités administratives des Collectivités Territoriales
- Les responsables d'associations de base et d'ONG

ii) Un guide de discussion pour les focus groupes (FG)

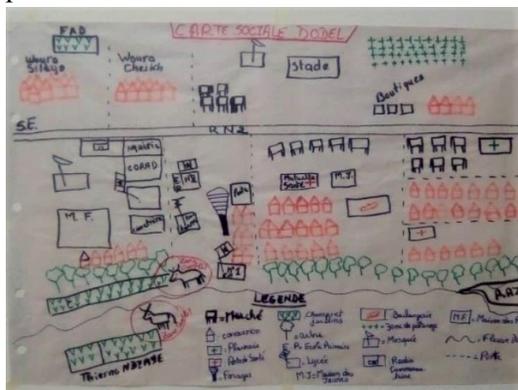
Les FG ont été organisés au niveau communautaire avec les membres des CDS. Les critères d'inclusion et d'homogénéité des groupes de discussion ont été affinés de manière participative et consensuelle avec l'équipe de la mission et les responsables des réseaux des CDS. Ainsi, des FG des groupes homogènes (6 à 12 participant(e)s) composés des femmes uniquement et des FG avec des hommes uniquement ont été conduits dans chaque localité. Les principaux thèmes des discussions approfondies ont tourné autour de : la nature des relations sociales entre les différents groupes vivant dans le village/quartier ; la caractérisation des tensions et conflits récurrents présents et passés dans la zone ; les causes de ces tensions et conflits et les acteurs impliqués ; les stratégies endogènes de résolution des conflits ; le rôle des CDS dans la pacification. Ainsi, les points de divergences et les points des consensus ont été relevés, ce qui a permis une analyse qualitative des perceptions d'une frange de la population des communautés des zones agroécologiques visitées. En somme, les femmes et les hommes membres et bénéficiaires des Calebasses de Solidarité ont été les principales cibles.

iii) Un guide de récit vie

Cet outil de production de sens et de connaissance de soi a permis d'apprendre des personnes interrogées, leur implication dans le processus de pacification, ou leur vécu d'un conflit. Dans les deux cas, les récits de vie ont permis d'illustrer leur trajectoire, leurs ressources actuelles (familiales, sociales, économiques, culturelles, psychosomatiques, etc.) et leur degré de résilience. Les récits de vie ont été faits avec 2 catégories de personne, d'une part les victimes de conflits et d'autre part, les personnes très impliquées dans le processus de pacification.

iv) La carte sociale et des ressources

Cet outil de la Méthode accélérée de recherche participative (MARP) a été systématiquement élaboré au niveau de chaque village visité avec des personnes ressources (chef de village de village ou délégué, enseignant, femme responsable CDS, producteur-trice). Il a permis de comprendre les caractéristiques physiques, humaines, socioculturelles et économiques de la communauté. D'autre part, il a permis de comprendre la répartition des ressources et leur accès, mais aussi les zones potentiellement sources de conflit.



Carte sociale village de Dodel (Podor)



Carte sociale village Médina Boudialabou (Sud)

2.3.2 L'échantillonnage et la sélection des Calebasses de solidarité

L'entrée par zone agroécologique, puis par organisation partenaire (OP) a été l'approche choisie de concert avec Agribio Services. Ainsi 9 réseaux fédéraux ont été choisis en fonction de leur représentation dans l'écosystème de l'économie solidaire et des CDS dans le pays. Ces réseaux (subdivisés en réseaux de proximité) sont répartis dans 5 régions : Thiès, Kaffrine, St. Louis, Sédhiou et Ziguinchor. Dans chaque région, une à trois communes ont été choisies proportionnellement à la population des CDS.

Vue **la nature qualitative et participative de l'approche de l'étude, la méthode raisonnée a été choisie** (selon les critères de dynamisme, d'influence dans la communauté et de taille) pour sélectionner les calebasses. Le choix définitif a été opéré avec l'appui des responsables des organisations partenaires. Au total, **32 CDS** ont participé aux focus groupes (voir tableau 1 ci-dessous). Quant à la sélection des acteurs communautaires non membres CDS, le choix définitif de l'échantillon a été déterminé sur le terrain, grâce à la technique dite « boule de neige » facilitée par les informateurs clés et les résultats de la revue documentaire.

Le grand total des personnes rencontrées dans les 5 régions visitées est estimé à **163 personnes** (voir tableau 2).

Enfin, un protocole de qualité et d'éthique a été suivi à la lettre durant l'enquête en respectant les principes de neutralité (éviter tout parti pris à propos des conflits) ; de rigueur (les déclarations, les perceptions et les opinions doivent se baser sur des faits) et de respect des pratiques culturelles et culturelles locales.

Pour rappel, le processus itératif et la triangulation des questions auprès des différentes cibles (membres des CDS, personnes ressources, autres acteurs communautaires) ont permis de générer des données solides, de les vérifier et de les valider l'analyse finale des résultats.

Tableau 1 : Ciblage des organisations partenaires et calebasses affiliées

Zones Agroécologiques	Réseau	Région	Commune	Quartier/Village	Calebasses	
Centre Ouest	ADK	Thiès	Thiès Nord	Keury Kao	- CDS Zone 3 - CDS Zone 5 - CDS Zone 19	- CDS Zone 7 - Corps des métiers - CDS Zone 4
	ACCES		Sindia/Diass	Mbayard	-Gamlaye 1 -Gamlaye 2	-Djilakh -Léro
	RECODEF		Fissel	Ngonème	-Soobème -Ndiobène -Ndiouyène	-Backapome -Ngonème
Centre Est	UCEM	Kaffrine	Kounguel (Ida Mouride)	Thiakho	-Tiakho -Deggo -Calebasse 03 -And liggey	-bokk jom -And jappo -Kafo -Sant yalla groupe
	AGRECOL		Kaffrine (Diamagadio)	Médinatoul Salam 1	- Fass Diom	
Nord	UJAK	Saint Louis	Podor (Guédé Village)	Décollé-Taredji	-Kandol -Sessé Diam-Diam -Jaxiyol	-Bantaré -Yakaar Taredji
	BAMTARE		Pété (Dodel)	Dodel/ Diery Diouga	-Fatimata Bineta -Halwaar -Tallbé	
Sud	ALSE	Sédhiou	Madina Wandifa	Kandion/Banoungoune	-Kandion -Banoungoune	
	KOUSSEK	Ziguinchor	Enampor	Médina Boudialabou	-Sobéya -Sobiyabo -Doma	

Tableau 2: Nombre d'entretiens selon les cibles

OUTILS	CIBLES			
	Membres CDS	Personnel Organisations Partenaires d'Agribio Services	Acteurs communautaires, autorités coutumières, religieuses personnel ONG,	TOTAL
Focus Group	13	-	-	13
Entretien collectif	-	4	-	4
ESS	-	4	19	23
Récit de vie	-	-	7	7
Carte sociale	-	-	6	6
TOTAL	13	8	32	53

2.4. Le traitement et l'analyse des données

Les transcriptions des entretiens (individuels et des focus-groups) ont été progressivement, codées et organisées en catégories pour faciliter la synthèse et l'analyse préliminaire à partir d'un plan d'analyse. La technique de l'analyse discursive du contenu thématique a été utilisée. L'accent a été mis sur l'approche combinant la déduction et l'induction pour une analyse plus complète a été adossée à l'analyse genre.

En effet, si la forte corrélation entre l'inégalité des genres et les conflits violents n'est plus à prouver, celle-ci n'est toujours pas suffisamment prise en compte dans la pratique de la consolidation de la paix.

Pour ce faire, nous avons abordé les groupes cibles de manière différenciée selon le sexe et la catégorie socio professionnelle et la position dans la société en tenant compte des relations de pouvoir au sein des groupes et des communautés cibles. Le croisement de variables pertinentes tels que le sexe, l'âge, le pouvoir économique, le rôle social a été réalisé pour **ressortir le poids de la contribution des acteurs dans la pacification** des conflits communautaires.

III. NATURE DES RELATIONS SOCIALES ET ECONOMIQUES

3.1. La pratique de la solidarité : une valeur culturelle partagée

Etudier les conflits communautaires, nécessite au préalable une compréhension de la dynamique sociale, politique, historique et économique qui prévaut au sein d'une société, d'une communauté donnée. Mais aussi comprendre la nature des relations existant entre les différents groupes sociaux (hommes et femmes selon l'ethnie, la catégorie socio-professionnelle, l'âge, l'origine, etc).

Une communauté (le village en particulier), en plus d'être un espace géographique, est un espace socio-culturel d'appartenance, un lieu de rapports sociaux basés soit sur les liens de parenté (lignage) ou sur des liens de voisinage. D'ailleurs, certains liens de voisinage sont même considérés dans la société sénégalaise comme des liens de parenté comme le dit cet adage wolof « *Dëkkendo bu yagg mbok la* ». En d'autres termes, les habitants d'une même communauté peuvent être considérés comme étant tous des « parents » sociologiques parlant.

Or, une des obligations de cette **parenté sociale**, c'est de « pratiquer la solidarité, c'est-à-dire être serviable au niveau interpersonnel, rendre des services chaque fois qu'on est en mesure de le faire. L'honnête homme doit être en constante disponibilité, aider et secourir » (Ly, 2016 : 22)³.

Ces vertus chez l'homme ou la femme solidaire revêtent une grande reconnaissance culturelle qui lui confèrent une certaine importance sociale. **C'est sous cet angle qu'on peut également approcher les membres des CDS qui tentent de perpétuer ces valeurs culturelles** (discuté plus bas).

Ainsi, dans toutes les communautés visitées, il est unanimement reconnu la solidarité et l'entraide (« *jappalanté* ou « *dimbalanté* » en wolof, « *walludé* » en pulaar) à travers une quelconque « aide ». C'est peut-être sous différentes formes dont les suivantes :

- Rendre service à son voisin : par exemple surveiller les enfants de la voisine ;
- Participer aux travaux collectifs : aider à la récolte de champs collectifs, ou aider quelqu'un qui n'a pas assez de main d'œuvre pour son activité de subsistance,
- Apporter son assistance lors d'événements heureux ou malheureux, par exemples les femmes vont aider à cuisiner lors des cérémonies familiales (mariages, baptême, etc).

Par ailleurs, les différents groupes (hommes, femmes, jeunes des différentes ethnies, agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, commerçants, membres de différentes castes, ...) entretiennent des relations fondées sur les principes d'entente (« *deggo* »), de cordialité, de discrétion (« *suttura* ») et de paix (« *jamm* »). Tous ces éléments de sociabilité contribuent **au fonctionnement de la solidarité collective, de la stabilité sociale entre les différents groupes et de maintien des relations sociales**, condition *sine qua non* de la vie commune en société.

³ « La morale de l'honneur dans les sociétés wolof et halpulaar traditionnelles : une approche des valeurs et de la personnalité culturelles sénégalaises » (tome 2) in [Etudes africaines](#).

Dans les sections suivantes, le principe de solidarité et d'autres types de rapports sociaux sont analysés dans les différentes zones visitées, de même que la spécificité des CDS qui constituent un mécanisme de perpétuation des valeurs de la solidarité, de l'entraide et de la discrétion.

3.1.1 Dans la Zone Nord

Dans la région de Saint-Louis, plus particulièrement dans le département de Podor, deux localités ont fait l'objet de notre étude de terrain, à savoir les villages de Décollé-Taredji et de Djery Diouga dans la commune de Dodel près de Pété. L'organisation socio-économique de ces localités repose essentiellement sur l'économie rurale tirée par l'agriculture comme principale activité de production, suivie de l'élevage et du commerce. Une partie de la population exercent aussi le métier de pêcheurs (*subalbbé*). Quant aux femmes, la plupart font du maraîchage et le petit élevage et d'autres activités génératrices de revenus tels que le commerce. Elles combinent souvent plusieurs activités.

A Décollé-Taredji l'organisation sociopolitique s'inspire du modèle traditionnel très hiérarchique et religieux. L'imam qui est en même temps le chef de village (« *mawdo wuro* ») incarne l'autorité religieuse et coutumière et détient un grand pouvoir social et économique. Ce pouvoir lui confère également la légitimité d'intervenir comme l'affirme M. T : « *l'Imam est la personne la plus écoutée dans ce village, car la religion occupe une place importante dans notre communauté. Il intervient à chaque fois qu'il y a un problème, pour le régler en tant que chef religieux et coutumier* ».

En matière d'influence sociale et politique, en dehors des autorités religieuses et coutumières, certains grands commerçants figurent parmi les plus influents dans les deux localités visitées.

A Dodel également l'imam a les mêmes prérogatives que celui de Décollé-Tarédji. Aussi, l'organisation sociale traditionnelle y basée sur le système de castes qui obéit à une hiérarchie selon le rang social de chaque lignée ou patronyme, comme l'explique M. A. S : « *il faut noter que le village est structuré de la manière suivante : il y a ceux qui portent le nom des « DIA » qui sont principalement les Imams, il y a les « SALL » qui sont les chefs de village et enfin les « THIAM » qui sont les médiateurs* ».

Quant aux relations sociales entre les groupes de personnes, les habitants de deux localités nous ont fait état d'une cohabitation pacifique et d'une entente historique. Les halpulaar cohabitent dans la courtoisie avec les maures et quelques Wolofs qui sont venus dans la localité pour y exercer le commerce au niveau des boutiques et des marchés.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette cohabitation plus ou moins harmonieuse, il s'agit de :

- Leur appartenance en majorité à la même ethnie *pulaar* ;
- Le peuplement historique de la localité par les mêmes familles qui habitent ensemble depuis des générations voire des siècles ;
- Le partage des mêmes valeurs socio-culturelles, traditionnelles et religieuses (de la confrérie de la Tidjaniya et rattachés pour la plupart, à la famille de El Hadji Omar Tall.

Par ailleurs, les liens de parenté ou de parenté par alliance, influencent positivement la cohabitation comme l'atteste la dame **S. S. de Djery Diouga** en ces propos : « *oui, je peux dire que nous cohabitons de manière pacifique, car nous sommes dans une zone où la quasi-totalité des habitants sont des « Halpulaar » (peulhs), mais aussi nous avons des liens de parenté directs ou indirects que ce soit dans ce village ou dans les villages environnants, donc nous nous connaissons tous...* ».



Photo : village de Diéry Diouga (Podor)

3.1.2 Dans la zone Sud

L'étude s'est concentrée dans la commune de Médina Wandifa, précisément dans les villages de Banoungoune et Kandion (Sédhiou) et la commune d'Enampor (Ziguinchor).

Cette partie septentrionale du pays, connue pour sa richesse en ressources forestières et halieutiques, présente d'importants atouts sur le plan économique et culturelle. Malheureusement cette zone du Sud a longtemps vécu un conflit armé depuis les années 1980 qui a eu beaucoup de répercussions dans les relations humaines et le développement économique de la zone. Il n'en demeure pas moins, que les communautés ont toujours entretenu des rapports séculaires étroits concourant à la cohésion sociale qui est renforcée par des pratiques culturelles telles que les danses traditionnelles (« *koumpo* ») qui réunit toutes les franges de la population.

A Ziguinchor, dans la commune d'Enampor, à **Médina Boudialabou** (nichée dans la forêt comme son nom l'indique) qui est divisée en 3 quartiers, différents groupes ethniques y vivent ensemble depuis des générations avec une prédominance des diolas, suivi de socés, des peulhs et de quelques wolofs et une famille sérère. Les groupes sociaux internes et les communautés riveraines (de toutes les obédiences religieuses) de cette localité entretiennent de bonnes relations basées sur la cordialité, le respect de l'autre, la solidarité mutuelle, la fraternité, d'entraide, et l'estime. Selon les personnes interrogées, chacun se considère « comme étant le frère ou la sœur de l'autre » et ceci a toujours été ainsi depuis leurs arrières grands-parents qui ont créé ce fondement social sur lequel repose la vie communautaire.

D'ailleurs les dires du **représentant du chef de village, S.N, âgé de 61 ans**, confirment ce modèle social de vie communautaire. Selon lui : *« La cordialité et le respect règnent entre les habitants de cette zone. C'est la paix qui règne, ici. Nous, musulmans et chrétiens, cohabitons en parfaite harmonie, on entretient de bonnes relations en se fréquentant et partageant les joies et peines. »*

En effet, l'organisation sociale dans cette zone sud Celle-ci est **régie par des valeurs (respect des anciens, discipline, honneur, droiture, etc.), des règles normatives et des traditions à respecter**. Par ailleurs, les catégories de personnes les plus écoutées sont constituées par le chef de village, l'imam, les personnes âgées qui constituent le « Conseil des sages » ou « *Anifann/Anaxann* » en langue diola. Ces personnes, en quelque sorte, jouent le rôle de régulateurs sociaux et de juges. C'est qu'affirme la dame **S. D. la matrone du village** : « Leurs paroles (« *kaddu* », leurs conseils et leurs directives sont suivis à la lettre, car nous avons été éduqués à respecter la parole des anciens ». A ces propos, s'ajoutent ceux **d'un membre du Conseil des sages, M.D, 63 ans** qui confirme le rôle de des sages dans la gestion des conflits :

« Dans toute cohabitation, des petits malentendus sont inévitables. Les sages interviennent, en premier, en cas de résolution de conflits, ils se concertent, si le problème n'est pas résolu, ils tentent d'autres issues, s'il n'y a pas de solutions, c'est là que la plainte est soumise au Chef, chose très rare ».

Il faut préciser que les sages regroupent des hommes et des femmes âgées qui ont de l'expérience et qui connaissent l'histoire du village. Ils sont choisis lors du congrès du village. Par ailleurs, le président des jeunes mais aussi les femmes âgées peuvent jouer un grand rôle de médiation en cas de conflit. **L'implication des femmes et des jeunes indique une société plus ou assez inclusive avec des rapports de genre et de groupes d'âge moins inégalitaires**. Contrairement dans le nord et le centre où le patriarcat est encore très ancré dans la société.

Quant **aux activités économiques**, la presque totalité de habitants de cette zone s'activent dans l'agriculture, en particulier dans la riziculture au niveau des « *faros* » pendant la période hivernale. L'arboriculture dans la filière anacarde, l'élevage, le commerce des produits agricoles ou halieutiques transformés.

A Sédhiou, au niveau des villages visités à Madina Wandifa, le groupe culturel majoritaire est l'ethnie diola. Similairement à Ziguinchor, les habitants y entretiennent de bonnes relations de fraternité, de solidarité, d'entraide mutuelle et d'empathie. Les habitants semblent entretenir les mêmes relations sociales et de paix avec les populations des villages voisins. Cette cohabitation paisible est renforcée par les liens de parenté proche ou par alliance. En effet, l'exogamie⁴ est pratiquée entre les familles et mieux, certaines femmes du village de Kandion sont mariées avec des hommes du village de Bangounoune et vice versa. Ce dont témoigne **une femme de Banoungoune de 27 ans** en ces propos : *« Il y'a une belle entente entre les habitants de Banoungoune et de Kandion, car étant tous des diolas. Avec le brassage de mariage, nous sommes tous devenus une famille et nous nous fréquentons. »*

⁴ Le fait de se marier hors de son lignage ou sa famille

Ces propos sur les rapports sociaux intra-villages mais aussi les relations inter-villages sont confirmés par le **président de l'association ALSE** à travers cette citation :

« Bonne relation de collaboration. Depuis que je suis là, je n'ai jamais fait le constat de problèmes. C'est la stabilité qui règne. Le brassage de mariages fait partie des facteurs qui ont engendré cette stabilité. Ce que les ancêtres nous ont légué comme héritage est le mariage entre les enfants de ces deux localités, l'entente entre eux. Sur ce, la création d'une grande association réunissant tout le monde joue un grand rôle dans cette entente. La nuit, vous pouvez trouver les enfants de Kandjion à Banougoune ensemble ».

Quant à **l'organisation communautaire pour le maintien de la cohésion sociale**, elle est assez inclusive, mais définit des rôles précis pour chaque catégorie de personne selon son rang social, sa sagesse et son expérience.

Culturellement parlant, les décisions (y inclus le règlement de différends) concernant la vie commune en milieu diola, sont confiées aux personnes les plus écoutées de la communauté. Il s'agit du chef de village, suivi de l'imam, des personnes âgées (sages), de président des jeunes, mais aussi les femmes responsables des Calebasses de solidarité. Une des femmes du village de Banougoune, K.D. confirme l'importance des personnes qui sont incontournable dans la prise de décision : *« Si nous ne pouvons ne pas nous entendre sur une chose, ou obtenir un consensus, Il faut qu'il y ait quelqu'un qui est bien écouté, quelqu'un à qui le dernier mot revient ».*

Dans le même ordre d'idées que le président de l'ALSE, explique le choix du chef de village comme leader communautaire et la personne la plus écoutée en ces termes :

« Parce qu'en milieu Diola, la chefferie, c'est une question d'héritage. Le Chef de village est très respecté, plus écouté, et, administrativement, c'est lui qui représente le village, fondé par ses ancêtres. Il a même le pouvoir de chasser quelqu'un du village qui sème la pagaille ».

Concernant l'organisation économique, hommes et femmes s'activent dans l'agriculture. Les jeunes et les femmes sont aussi très actifs dans le maraichage et le commerce de mangues, de cajou et de produits forestiers (*madd*) selon la saison. A l'instar de Ziguinchor, la transformation de savon et d'autres produits comme activité génératrice de revenus, constitue une activité pour les femmes des CDS de **Kandion et Bangounoune** par exemple, de même que l'élevage de caprins (chèvres, moutons). Les propos de **D.D, âgée de 42 ans et membre d'une calebasse à Kadion**, résument l'ensemble des activités faites par les femmes :

*« Les femmes ne restent pas seulement au foyer, elles s'adonnent, aussi, à des activités génératrices de revenus, car nos maris n'ont pas de travail fixe leur permettant de bénéficier d'un salaire mensuel. A chaque campagne de fruits (*madd*, pain de singe, Oul) par exemple, on va dans les champs faire la cueillette et les puis vendre au louma (marché hebdomadaire) de Bougaré qui se tient tous les mercredis. Nous travaillons aussi dans les rizières ».*



Photo : Village de Médina Boudialabou (Zigunichor)

3.3. Dans la zone Centre-Ouest

Dans cette zone qui correspond à la région de Thiès, trois arrondissements ont été choisis. Il s'agit de **Thiès Nord** (quartier urbain de Keuri Kao), **Sindia** (Mbayar, village de Léro) et **Fissel** (Fissel Escale et village de Ngonème). Au plan socio démographique, c'est une zone peuplée par des wolofs, des sérères et des peulhs.

Sur le **plan économique**, cette zone agroécologique est par excellence une zone agro-pastorale où les producteurs et productrices s'activent dans l'agriculture, l'élevage, le commerce et la pêche (à Mbour). La zone connaît une urbanisation rapide (à Thiès et Sindia-Diass) qui impacte le foncier agricole. Fort heureusement, l'économie sociale et solidaire y est très développée ; les différentes catégories socioprofessionnelles s'appuient sur les services d'épargne et de crédit à faible taux d'intérêt pour la subvention de leurs activités de commerce, d'agriculture, d'élevage ou de transformation agroalimentaire. Par ailleurs, l'initiative des CDS est très dynamique dans les localités visitées, les caebasses contribuent l'autofinancement de ces membres, pour leur autonomisation économique.

Concernant l'**organisation socio-politique**, il faut dire qu'elle varie selon la zone urbaine et la zone rurale. En effet, à Thiès nord (Keuri Kao) par exemple, les décisions sur les affaires du quartier sont prises par le représentant du maire, à savoir un délégué de quartier, appuyé par l'imam, les notables du quartier, les organisations de développement comme ADK, les Bajenu Gox et les leaders des groupements féminins. En milieu rural, à Mbayar ou à Fissel, cette organisation socio-politique repose sur les orientations des autorités coutumières et les notables du village, plus précisément du chef de village (qui est la personne la plus écoutée), de l'imam ou de l'abbé (pour les villages catholiques).

Quant à la **cohabitation**, globalement les tendances sur la nature des relations entre les groupes sociaux et les différentes communautés, montrent qu'elles sont unifiées, cordiales, paisibles et empreintes de convivialité, de respect mutuel et de solidarité. En effet, dans *les communautés sérères* (à **Sindia et Fissel**) par exemple, les populations prônent une **relation unifiée** renforcée par

l'existence de familles élargies vivant en concession. Ce qui renforce davantage leur **cohésion** et une **bonne cohabitation** avec les autres groupes ethniques.

Au village de **Léro** (Mbayar), d'après les membres de cette communauté et celles vivant aux environs, les populations entretiennent de bonnes relations, vivent dans la paix, dans l'harmonie et s'entraident mutuellement surtout dans les moments difficiles ou si une famille a des difficultés pour assurer la dépense quotidienne. Cela s'explique par le fait que la presque totalité des habitants vivant à Gamlaye et à Djila sont des parents. **N.K.T, 32 ans et membre de la calebasse de Léro** résume leurs relations de cordialité en ces termes : « *C'est une bonne cohabitation, la paix règne entre nous. On se marie entre nous (mariages entre familles), nous sommes familiers, nous nous connaissons tous. Nous partageons joies et peines et nous marquons notre présence chez le voisin en cas de besoin* ». Un autre membre de la CDS, par ces dires, confirme cette relation de convivialité, de partage, d'entraide au sein du village mais aussi entre les villages, il s'agit de B.C. :

« Nous n'avons pas de problèmes entre nous et nous sommes égaux (nëpp yèm). Même ceux qui viennent d'autres localités (Casamance, Kolda etc.) s'intègrent facilement dans notre localité. Nous prenons l'exemple sur la façon dont nos ancêtres cohabitaient, nos mamans avaient le sens du partage, surtout quand il s'agissait de la nourriture. A l'occasion des cérémonies sociales ou autres évènements, les repas se partagent. »

Au village de **Ndomène** (Fissel), nous retrouvons les mêmes caractéristiques sociales que dans la localité de Léro, comme l'atteste **W. D** qui nous dit que : « *...nos liens sont si étroits que les membres des différentes familles de la localité se marient entre eux, nous faisons tout ensemble, donc il n'est pas si difficile pour nous de solutionner nos problèmes en interne.* »



Photo : FG avec CDS de Fissel

3.4. Dans la zone Centre-Est

Dans cette zone du Saloum et du bassin arachidier, ce sont les départements de Kaffrine et de Koungueul qui ont été choisis avec respectivement les communes de Diamagadio (**village de Médinatoul salam 1**) et d'Ida Mouride (**village de Thiakho**). L'agriculture y demeure l'activité principale aussi bien pour les hommes que pour les femmes, suivi de l'élevage et du commerce. Les femmes bien que présentes dans l'unité de production familiale pour les cultures céréalières, sont également actives dans le maraichage, le petit élevage et la commercialisation des produits agricoles

transformés. Les propos de Mb. C., cultivatrice et commerçante, membre de la CDS *Fass Jom*, résument les activités des femmes de **Médinatoul salam 1**:

« En période hivernale, nous allons tous aux champs. Donc je peux dire que c'est l'agriculture qui domine. Cette saison terminée, chacune cherche une activité rémunératrice de revenu. D'aucunes font le commerce, la coiffure, d'autres font d'autres activités et on les rémunère. Actuellement, nous avons un projet agricole avec la calebasse il s'agit 2 champs collectifs (« tollu mbottay ») avec quelques hommes. Nous cultivons de la salade, tomate, aubergine douce et amère et du piment et aussi de l'oignon. L'un des champs est juste là en face et fait presque 1ha, mais nous n'avons pas les moyens de clôturer. Il y a un robinet à l'intérieur mais nous n'avons pas encore du grillage. L'eau n'est pas encore suffisante. L'autre est à l'intérieur du village. Les 4 côtes font chacun 30 mètres. Nous y avons mis un robinet pour arroser les plants. »

Au **plan socio démographique et de la cohabitation**, la zone est en majorité habitée par les wolofs. Ces derniers cohabitent avec les peulhs, les bambaras, les diolas, les socés et quelques maures. A l'image des autres localités, les différents groupes sociaux entretiennent des **rapports fraternels et paisibles** selon les habitants. A **Médinatoul salam1** par exemple, la paisible cohabitation entre les familles majoritairement wolof s'explique en partie, par leurs liens ancestraux et la même provenance d'origine. C'est ce qui ressort des entretiens avec les membres de la communauté à l'instar de Mb. Cissé, âgée de 48 ans qui dit : *« Ici, nous ne formons qu'une seule communauté. Nous entretenons de très bonnes relations sur tous les plans. C'est-à-dire, que nous nous entendons bien. Il y a eu des malentendus dans le passé, mais avec la venue des Calebasses, ils n'existent plus »*.

C'est le cas également à **Thiakho**, dans le Koungheul où nous avons réunis des membres de CDS venus de trois autres villages environnants (*Ida Gadiaga, Ndiar meew, Darou djeuguine*) et les gens sont unanimes sur le fait que **la pluri-ethnicité et le brassage culturel n'entravent en rien l'entente sociale** : *« A Ida Gadiaga, nous vivons très bien ensemble. Il est habité par les peulhs, wolofs qui sont majoritaires, suivis des sarakholé. Ils vivent tous dans la paix, difficile de les différencier de par leur complicité. »* ; C'est dans ce sens qu'abonde le chef de village de Thiakho confirmant les propos précédents : *« nous parlons plus le wolof dans ce village, mais il y a les peulhs, des sarakholé, qui ne sont pas nombreux. Nous vivons aussi avec une communauté de bambaras, de socés et de maures, mais nous sommes tous unis. »*



Photo: FG CDS Thiakho (Koungheul)

Sur le **plan de l'organisation socio-politique**, il faut dire que ce sont des villages très hiérarchisés avec une organisation sociale qui s'appuie sur les chefs coutumiers (chef de village - "*Borom dëkk bi*") et religieux (imam) qui forment un comité des sages dont fait partie d'autres personnes ressources. Ces gens sont les régulateurs sociaux choisis de par leur niveau de connaissance et d'engagement. En général, lorsqu'il y'a un évènement important qui concerne toute la communauté, c'est l'imam qui se charge de rassembler les gens et de faire la communication.

En définitive, dans toutes les localités visitées, les rapports sociaux entre les habitants semblent être au beau fixe. Cependant, en dépit des relations de bon voisinage, d'entraide et de solidarité cimentées par les liens de sang et les liens de parenté sociale, des tensions et conflits émaillent souvent l'entente sociale. Car, dans toute société, il existe des contradictions internes qui peuvent exploser à tout moment.

IV. CARACTERISATION DES CONFLITS : TYPES, NATURE ET ACTEURS

Il s'agit dans ce chapitre, de faire la typologie des conflits qui occurrent, et d'analyser leurs implications, les facteurs de risque, ainsi que les perceptions des populations locales à ce sujet.

Les zones de l'étude sont toutes sans conflits ouverts et violents, il existe néanmoins des conflits internes aux villages, au sein des familles, entre groupes de personnes et de vieux conflits qui ont persisté à travers plusieurs générations. Nous avons classé les conflits par ordre d'importance et de prévalence avec des variations d'occurrence selon les zones visitées.

Il convient de souligner la similitude de certains conflits dans les quatre zones sillonnées avec des différences entre les milieux urbains et ruraux et dans la zone du Sud. Les conflits suivants ont été identifiés entre autres querelles moins importants. Il s'agit ;

- **Conflits familiaux**
- **Conflits fonciers**
- **Conflits entre jeunes dans les milieux sportifs**
- **Conflits entre agriculteurs et éleveurs**
- **Conflits internes aux CDS**
- **Conflits entre classes sociales et castes**

Les principaux acteurs impliqués sont le plus souvent: les membres d'une même famille, les membres de différentes familles, les membres de différentes communautés (villages voisins), les acteurs communautaires, la collectivité territoriale et l'Etat.

Nous discuterons **quatre types de conflits** dont les données ont pu être vérifiées et validées et qui sont présentés ci -dessous.

4.1 Les conflits d'ordre conjugal, familial et social

Ces conflits commencent d'abord par des tensions entre les membres d'une cellule familiale élargie ou polygame, qui lorsqu'ils ne sont pas réglés deviennent des conflits ouverts. Dans cette catégorie de conflits, on a répertorié les principaux protagonistes avec la nature du problème. Il s'agit des querelles :

- **Entre époux et épouse ou entre les épouses.**

A ce niveau, aussi bien les femmes que les hommes n'ont pas voulu beaucoup s'épancher (par pudeur) sur les détails de ce genre de conflits qui ont trait avec l'intimité du couple. Quelques raisons sont avancées sur le pourquoi : (i) des problèmes de « jalousie » (*firangué*) entre les conjoints et entre les co-épouses ; (ii) lorsque « le mari qui épouse une seconde épouse (« *takk náarel* ») ; (iii) la difficulté pour le chef de ménage d'assurer convenablement la dépense quotidienne.

Il reste que ces conflits peuvent conduire à des violences physiques et émotionnelles à l'encontre de la femme et à la séparation des enfants à un des parents. En effet, des cas de violence conjugale dont certaines femmes sont victimes ont été rapportés. A Fissel par exemple, une animatrice de RECODEF raconte le cas suivant :

« Nous avons réglé un conflit conjugal pendant lequel le mari battait sans cesse la femme, tandis que les autres membres de la maison n'y pouvaient rien. En plus de cela, les besoins de la femme étaient insatisfaits parce que le mari ne lui donnait rien. C'est une des membres de la calebasse qui avait remarqué les faits et avait pris la peine de discuter avec le mari sur les conséquences de ces actes et le risque qu'il encourait si les autorités étaient au courant de la situation de sa femme battue. C'est lorsqu'il a pris conscience de son erreur, qu'il s'est excusé et a décidé de ne plus faire de mal à son épouse. Ils vivent actuellement sans problème. »

- **Entre belles-filles et belles-mères ou belles-sœurs.**

Ce type de conflit, très fréquent dans notre société patriarcale. Au sein d'une pareille société, le statut social de la femme et sa respectabilité se mesure à son statut matrimonial de femme mariée, et à son aptitude à jouer son rôle de reproductrice (à porter des enfants, les éduquer et s'occuper des travaux domestiques). Aussi il est attendu de la femme qui rejoint le domicile conjugal, un respect et un comportement sans faille à l'égard à sa belle-mère et à ses belles-sœurs. De là peuvent naître des relations conflictuelles. Ce témoignage ci-après extrait du récit de vie de la dame **M.C. âgée de 48 ans à Kaffrine** fournit une illustration sur la nature des relations conflictuelles qu'elle entretenait avec sa belle-mère.

« Dieu ne m'a pas donné d'enfants. Mon mari a fait 10 ans de mariage avec moi avant de prendre une deuxième femme. Après 3 ans de mariage, ma coépouse a contracté une grossesse. Ce qui fait qu'on la considérait comme une « princesse » tandis qu'on me délaissait. Lorsqu'elle a accouché, les gens ne voulaient pas que je porte l'enfant car croyant que si je le touchais, il mourrait. Ma belle-mère ne me considérait plus comme sa belle-fille. Lorsque je venais dans sa chambre pour la saluer ou discuter, elle ne me regardait même pas. La coépouse de ma belle-mère savait que j'étais une femme solide qui pouvait avoir

tout ce qu'elle voulait. Cependant, ma belle-mère ne voulait plus avoir affaire avec moi. Toutes les personnes avaient pitié de moi à cause de ce que j'endurais.

Lorsque ma coépouse a rejoint le domicile conjugal au temps, elle m'a considérée comme sa grande sœur. Nous n'avons aucun problème même si sa mère, sa tante et son oncle ont essayé de nous séparer parce qu'ils considèrent que je suis une mauvaise personne. Aujourd'hui, je m'occupe de plusieurs enfants qui ne sont pas mes enfants biologiques. L'enfant de ma coépouse qu'on m'avait privé, est devenu très proche de moi. Il n'acceptait que moi. Le deuxième enfant aussi, était pareil. Lorsqu'il avait seulement un an, c'est moi qui lui achetait du lait chaque jour, parce qu'il s'était attaché à moi...».

Ces conflits qui s'opèrent au sein des ménages sont très souvent gérés dans la discrétion (*suttura*) par certaines femmes, membres des CDS qui sont connues et respectées pour leur discrétion et et les *Bajenu gox*.

4.2. Les conflits fonciers

Ce type de conflit est transversal à toutes les zones mais à des degrés différents. Les cas rapportés dans le cadre de cette étude peuvent être regroupés en 3 problèmes majeurs :

- i. Les tiraillements entre membres d'une famille ou deux familles sur une propriété foncière à la suite d'un héritage.
- ii. Les litiges fonciers, le refus de restituer un champ emprunté où des terres qui appartenaient à des familles qui avaient quitté la zone à cause de conflits (le cas au Sud).
- iii. Le problème du contrôle de la terre par les populations locales lié à l'acquisition des terres à grande échelle.

Concernant les deux premiers problèmes de l'héritage et de l'emprunt, nous avons des témoignages dans **le Sud** l'illustrant. C.D. membre d'une calebasse à Brin, fournit une explication des querelle entre membres d'une même famille ou deux familles :

« Les conflits entre membres d'une famille concernant la succession des terres de culture sont fréquents surtout avec la jeune génération actuelle. Nos grands-parents se partageaient les terres sans problèmes, mais maintenant les enfants se disputent à cause des terres laissées en héritage par leurs parents, parce chacun veut cultiver ce qu'il veut où faire ce qu'il veut de cet héritage. Aussi, une famille peut prêter un lopin de terre à une tierce personne pour le cultiver pendant des années et au lieu de rendre la terre, la personne la garde jusqu'à ce qu'elle décède. Ses enfants continuent d'exploiter la terre, croyant qu'elle appartient à leur parent décédé. Le jour où le propriétaire leur demande de lui rendre, c'est ce jour que commence le conflit. »

En effet, les conflits fonciers **entre familles** deviennent récurrents selon M.L.S. conseiller municipal à la Mairie de Ziguinchor :

« A Niaguiss, dans le Boulouf, les conflits fonciers sont en train de devenir le conflit numéro 1. Ce problème est la conséquence de deux facteurs : le retour des familles qui s'étaient déplacées ailleurs à cause du conflit casamançais et qui se sont revenues pour trouver

leurs terres entre les mains d'autres familles qui se sont établies dans leur village et dont certaines ont plantés de l'anacarde. L'autre problème source de conflit est que l'assiette foncière s'est considérablement amenuisée alors que les demandes d'acquisition de terre augmentent. A signaler que les demandes des femmes deviennent supérieures à celles des hommes. Est-ce l'émergence d'une conscience féminine autour de l'importance du foncier ? »

Ce type de conflit est géré à l'amiable par les Imams ou les chefs de village qui parviennent souvent à les résoudre après avoir écouté les deux parties et procédé à la médiation. En cas de non résolution, l'affaire est portée en justice.

Concernant le problème de l'acquisition des terres à grande échelle, nous allons nous appesantir au **Nord** et dans la **zone du Centre-Ouest** afin d'illustrer les dynamiques et acteurs impliqués. En effet, nous assistons ces dernières années à beaucoup de tensions et conflits communautaires liés à l'accès et au contrôle des terres agricoles par les populations locales et qui coïncident avec une émergence d'une conscience locale (féminine et des jeunes) autour du foncier. La question foncière se pose dans un contexte **de développement de l'agribusiness** pour répondre à la demande croissante de produits agricoles ; **de saturation foncière** dans les zones rizicole (Vallée du Fleuve) ; **d'urbanisation rapide** ; de la **réduction de l'assiette foncière** pour les communes et de la **spéculation foncière** (dans la zone centre ouest et dans Niayes).⁵

A Podor, au village de Décollé-Taredji, le foncier demeure l'un des problèmes majeurs entre les membres de la communauté, car selon les enquêtés « la ruée vers les terres » a entraîné pas mal de tensions entre les populations et entre celles-là et les Collectivités territoriales comme l'atteste le président des GIE de Ngalanka : « *Les populations commencent à connaître la valeur du patrimoine foncier, ce qui commence à créer des tensions entre les populations, ainsi beaucoup utilisent de ruses ou de la force pour s'accaparer des terres d'autrui et dès fois certains dépassent la limite autorisée pour construire... Donc le foncier est devenu un réel problème dans la localité, que cela soit les terres à usage d'habitation ou celles à usage agricole.* »

A Dodel toujours dans le département de Podor, la réalité est similaire comme le témoigne monsieur A. S. leader communautaire :

« Quasiment tous les conflits sont liés directement ou indirectement au foncier, soit c'est entre agriculteurs qui se disputent un lopin de terre, soit ce sont des agriculteurs et des éleveurs qui sont en conflit à cause des troupeaux qui pénètrent dans le champ du premier, soit les accès que les éleveurs empruntaient pour mener leurs bétails au fleuve ont été cultivés. Il y avait aussi des conflits très régulier entre l'Etat et les propriétaires terriens de la localité, à propos de la cession de grandes surfaces pour de grands projets agricoles qui peuvent être très prometteurs. Mais la politique s'y mêle des fois, ce qui finit par diviser les populations et en même temps compromettre ces projets...C'est le cas d'un

⁵ Niang, Aminata et Knapman, C. (2017) *Au Sénégal, l'accès aux terres des exploitants familiaux menacé*. IIED Briefing Paper, IIED, London.

projet rizicole de dix mille hectare (10.000 ha) que des marocains avaient négocié avec les collectivités locales et les populations. Mais certains intellectuels et des politiciens ont crié au scandale d'un accaparement des terres jusqu'à tout faire tomber à l'eau. Ils ne voulaient pas que le maire en place réussisse le projet, car il y avait un enjeu politique derrière... Finalement, l'Etat a suspendu le projet alors que les responsables avaient déjà payé les frais de bornage, mais aussi la mairie avait reçu un versement initial de deux cent millions de franc CFA. Argent qui avait servi à financer pas mal d'activités de la mairie ».

Par ailleurs, dans la zone Centre ouest (entre **Sindia** et **Diass**) en dehors du problème de délimitation de champs entre producteur ou le partage de l'héritage foncier familial, l'épineux problème reste les conflits fonciers entre les communautés locales et l'Etat. Il s'agit notamment de la question des impenses entre autres doléances après l'installation des nouvelles infrastructures comme l'Aéroport de Diass, les nouveaux pôles urbain, port de Ndayane et le Train Express Régional. Certaines populations s'estiment lésées voire « dépossédées » de leur patrimoine foncier légués par leurs grands-parents (« *tollu mame* »).

Mme F. G du réseau ACCES résume la situation qui prévaut dans cette zone en ces termes :

« Les types de tensions, notées dans la zone sont de deux ordres : les conflits politiques et les conflits fonciers, car dans cette zone le foncier est devenu une ressource très convoitée. L'aéroport (AIBD de Diass) a été construit sur les champs des populations riveraines et on évoque aussi le pôle urbain de « Dagga kholpa » qui risque également de prendre sur les champs et les terrains des villageois. Le port de « ndayane » aussi viendra jusqu'ici... Tous ces grands projets constituent des enjeux majeurs qui vont augmenter les spéculations foncières. On note d'ailleurs des conflits même au sein des membres d'une même famille qui se disputent des lopins de terre, donc on peut dire qu'ici, les conflits majeurs dans cette zone tournent autour du foncier. »

A remarquer que très souvent les conflits fonciers au Sénégal ont une connotation voire une coloration politique du fait que les personnes en charge de la gestion foncière au niveau des municipalités et des commissions domaniales sont en général des élus politiques.

4.3. Les conflits entre cultivateurs et éleveurs

Ce type de conflit est l'un des plus vieux dans toutes les communautés du monde où cohabitent ces deux catégories d'acteurs. Il est relatif aux problèmes de la divagation du bétail dans les champs des agriculteurs à la recherche de pâtures et de points d'eau. En réalité, le fond du problème c'est le type de l'élevage extensif qui perdure nonobstant la croissance démographique, le développement de l'agriculture et les changements des modes de vie.

Dans **le Nord** où les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont très récurrents, les femmes sont les principales victimes. Leurs champs et jardins potagers des femmes sont souvent détruits par les petits ruminants tels que les chèvres qui errent sans aucune surveillance. Certains champs ne sont ni clôturés ni surveillés, ce qui facilite l'intrusion des animaux. Jadis, nous rappelle **la dame S.M.B.**

résidant à Diery Diouga « la surveillance des champs était assurée par les enfants, de nos jours les enfants sont tous scolarisés. »

D'autres études (Diagne, 2022 : 54) avaient montré les facteurs explicatifs de ces conflits qui sont entre autres « la compétition pour le contrôle des terres, la divagation du bétail, l'augmentation des surfaces cultivées au détriment des terres pastorales, la rareté du pâturage, etc. » D'aucuns accusent l'administration coloniale française, qui dans sa politique de gestion et de contrôle des populations du Djolof, avait tenté d'instaurer des politiques de sédentarisation (sur le plan sanitaire, hydraulique et agricole) des pasteurs nomades afin de les faire rentrer dans l'ère de la « modernité ». En effet, elle les considérait comme un peuple « arriéré » et « stagnant », qui utilise un système d'élevage archaïque (Nd. Diagne, 2022 ; S. Fancette, 1999). Ce qui n'est pas sans conséquence, car cela a entraîné des conflits entre ces pasteurs nomades peulhs et les agriculteurs wolofs.

Toujours est-il que la défense de l'intégrité territoriale, socioéconomique et socioculturelle constitue un véritable enjeu pour les groupes sociaux dans la mesure où il y avait une occupation des terres pastorales par les agriculteurs et une violation des terrains de culture par les éleveurs et leur bétail (Diagne, 2019). Ceci est d'autant que ces derniers ont besoin de larges périmètres de parcours pour leurs animaux tout comme la culture arachidière en nécessitait pour les agriculteurs. Étant donné que l'administration coloniale était contre le nomadisme et encouragée la culture arachidière, elle militait en faveur d'une extension des terres cultivables entraînant un empiètement sur les zones de pâturage. Il en résulte des conflits permanents entre ces deux entités à Linguère, Tambacounda, Louga et Kébémér et Kaffrine.

En effet, à **Kaffrine**, notamment à **Thiakho (Koungheul)**, **M. C. chargé de programme à l'UCEM** confirme ce qui précède à travers les propos suivants :

« des transhumants viennent de Fatick, Thiès, Kaolack en début de Mai jusqu'à fin Juin. Ce phénomène conduit souvent à beaucoup de tensions parce qu'ils font entrer leurs troupeaux dans les champs des cultivateurs sans autorisation et coupent les arbres pour nourrir leurs troupeaux et tout gêner au passage. Ils sabotent notre récolte. A Touba Gouy (d'ailleurs on a une calebasse là-bas), un transhumant berger avait coupé la main d'un père de famille qui l'interdisait de faire entrer son bétail dans son champ. Il est devenu maintenant handicapé de sa main. Au temps, il avait trainé le berger en justice parce qu'il était gravement blessé ».

Toujours à Kaffrine, selon **cette cultivatrice de 50 ans habitant à Médinatoul Salam 1 et membre** d'une CDS estime que : *C'est la terre qui est la source de conflit entre les gens, ils se disputent à propos pour le "digëlo" c'est à dire la délimitation des terres à exploiter. D'autres disputes concernent le "yaqalante" (destruction) de la terre d'autrui. Vous voyez deux personnes de même mère mais habitant dans des ménages différents, l'un est éleveur et l'autre agriculteur. L'éleveur peut demander à ses enfants de prendre son bétail pour les emmener pâturer dans le champ de l'autre, et cela crée des problèmes après. ».*

Dans **le Sud**, les conflits liés à la divagation des animaux dans les champs des agriculteurs, constitue un épineux problème en raison du manque d'espace pour le pâturage pour les animaux. En effet, la

géomorphologie de la Casamance est constituée de forêts et donc peu propice à l'élevage. Les espaces réservés à l'agriculture pluviale notamment la riziculture sont des écosystèmes fragiles dont dépend les populations pour leur subsistance. Les populations des villages cohabitent tant bien que mal avec les ruminants.

Dans le village de **Medina Boudialabou (Commune d'Enampor)** et les villages environnants, il est noté ce genre de conflit, surtout pendant la période d'hivernage (avec la culture du riz) et en contresaison (pour le maraichage). Mais il faut cependant préciser que ces conflits entre agriculteurs et éleveurs ne durent pas, car le plus souvent c'est le bétail d'un parent ou d'un voisin qui divague et tout se règle à l'amiable entre voisins.

C'est en substance ce que nous confie le chef de village de Médina :

« La divagation des animaux est inévitable ici. Parfois, un bouc peut s'immiscer dans un champ d'autrui, une chose vraiment déplaisante qui peut être source de conflits entre les habitants, mais on essaie toujours de gérer la situation à l'amiable, car c'est une situation qui peut arriver à n'importe qui d'entre nous. Les deux protagonistes peuvent régler leurs problèmes rapidement et dans la discrétion, mais si les dégâts sont importants, la personne fautive peut aussi rembourser les dommages causés ».

Tel n'est pas toujours le cas dans d'autres villages environnants à l'instar **du village de Brin** (à majorité chrétien) qui applique une des lois de la *charte du royaume d'Enampor* qui autorise que les jeunes puissent tuer et consommer tout animal (excepté les vaches) divaguant dans les champs d'autrui durant la saison agricole. D'après la dame C.D. habitante de ce village (venue assister à la rencontre des CDS à Medina Boudialabou) :

« A l'approche de l'hivernage (en mai), le chef du village prévient les éleveurs de restreindre (d'attacher) leurs animaux pour éviter qu'ils fassent des dégâts dans les champs. Les jeunes des familles d'agriculteurs font des patrouilles et s'ils trouvent des animaux divagants (chèvres, moutons, porcs) en train de gâter un champ, ils ont la permission de les tuer sauf les bœufs. Lorsqu'ils attrapent un bœuf, le propriétaire peut venir le récupérer moyennant une amende ».

Concernant d'**initiatives et autres mécanismes de prévention des conflits fonciers**, il existe des outils et règles administratives pour gérer ces conflits et prévenir les tensions liées à l'utilisation des ressources foncières et organiser les acteurs et les activités y afférant. C'est le cas par exemple des **POAS (Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols)**, outils de gouvernance foncière qui indiquent les lieux où l'on peut cultiver ou pas, les zones de pâturage, les domaines de réserves, etc. Cet outil est largement appliqué dans le Delta du fleuve Sénégal.

4.4. Les conflits entre jeunes en milieu sportif lors des Navétanes

Les *navétanes (nawétaan)* constituent une sorte de championnat de football populaire, inter-quartier ou inter-village durant les grandes vacances. C'est un phénomène sportif mais aussi culturel pratiqué un peu partout dans le pays. Il est souvent émaillé de conflits et de violence notamment après les matchs, notamment des bagarres rangées entre les différentes équipes voire entre différents villages. C'est le cas par exemple à **Podor** où K.S. Animatrice à UJAK nous explique que : *« Les conflits*

entre jeunes opposant les villages de Décollé Taredji et Donaye (village voisin) se manifestent durant les grandes vacances lors des Navétanes. Heureusement qu'ils sont toujours solutionnés par les deux chefs de village. Ces deux-là se rencontrent pour apaiser les tensions et expliquer aux jeunes l'importance de la paix car ce sont des voisins ».

Dans **le Sud à Madina Wandifa**, des situations conflictuelles lors des navétanes ont eu à créer de vives tensions entre les villages Kandjon et de Banoungoune dans le passé. D'après le président des jeunes de Kandjon, l'étincelle qui a mis le feu à la poudre, c'est lorsque l'équipe de Banoungoune ayant perdu contre Kandjon n'a pas voulu faire acte de *fair play* en acceptant la victoire de son adversaire. Les bagarres entre joueurs qui s'en sont suivies ont créé des tensions impactant négativement les relations inter-villages. La situation est revenue à la normale la médiation regroupant le président des jeunes, les notables des deux villages, les deux chefs de villages, les membres de CDS pour faire revenir la paix entre les deux villages. D.D. une habitante de Kandjon, membre de CDS très impliquée dans la pacification explique ci-après, comment le problème a été résolu :

« Ce sont les jeunes des deux localités qui étaient entrés en conflit à cause d'un match de Navétane. Les parents aussi sont entrés dans la danse en défendant leurs enfants. Le Chef de village, l'imam, en tant que régulateurs sociaux, et les femmes âgées se sont rassemblés pour discuter et parvenir à un consensus par rapport à la stratégie à mettre en place pour résoudre le conflit. Après, ils nous (les parents) ont convoqués pour nous ramener à la raison et nous exhorter à mieux nous unir. Nous aussi, de notre côté, avons pris en considération leur volonté unanime de voir les deux localités réconciliées en organisant une fête de retrouvailles. Maintenant, les habitants des deux villages font bon ménage et les relations sont devenues beaucoup plus saines. Les mariages inter villages en sont des illustrations parfaites prouvant comment les relations sont devenues calmes. C'est comme cela que la CDS a participé à cette réconciliation. »

Dans cette zone, il faut préciser que le président des jeunes joue le rôle de régulateur social et travaille pour construire des relations inter-jeunes soient des rapports de paix, solidarité et de fraternité.

4.5. Les conflits internes des calebasses

Toute organisation connaît des tensions internes et des conflits latents ou manifestes qui sont non violents. Les calebasses ne font pas exception à la règle car bien qu'étant un mécanisme unificateur, leurs membres (dont certains ont des intérêts divergents) connaissent souvent des différends pour diverses raisons. Dans l'ensemble peu de cas de conflits entre membres des CDS ont été répertoriés, il s'agit de dissensions concernant la gestion, l'accès aux ressources, le manque de respect de la charte de la calebasse et le manque de communication entre les membres du bureau et les membres simples. Toutefois, des solutions internes à l'amiable sont développées par les membres pour résoudre les conflits. D'autres mécanismes de pacification sont également mis en place à l'instar des *Comités des sages* (voir chapitre suivant) pour gérer les cas de conflit surtout ceux qui sont sérieux.

➤ Les conflits liés à la gestion des fonds

Des cas de détournement ou de malversation dans la gestion financière des calebasses ont été constatés dans certaines calebasses. Cette situation peut rompre la confiance entre les membres du bureau et les membres simples, installer la division et l'abandon de l'adhésion à la calebasse. C'est le cas par exemple d'une calebasse⁶ à **Fissel** où la trésorière et la présidente avaient détourné l'argent de leur calebasse et la situation a pris une ampleur communautaire jusqu'à atterrir à la Gendarmerie. L'encadré ci-après donne un aperçu de ce cas comme l'explique l'animateur témoin et acteur dans l'affaire :

« J'ai eu un problème dans le cadre de mon travail d'encadrement des CDS à cause de la trésorière et la présidente qui avaient détourné l'argent de leur calebasse. J'ai voulu régler le problème en interne, mais je n'ai pas pu parce que les concernées avaient disparu quelque temps. J'ai dû écrire un rapport pour rendre compte à mon supérieur pour qu'il s'en charge. Finalement, nous avons fait recours à la gendarmerie parce que le problème était très compliqué à résoudre. Pour cacher leur vol, les deux fautives procédaient ainsi : elles empruntaient de l'argent à d'autres personnes pour le mettre dans la caisse de la calebasse avant chaque réunion. Et lorsqu'une personne voulait emprunter de l'argent à partir de la caisse, elles lui disaient qu'elle était venue tardivement que d'autres personnes ont emprunté l'argent. La supercherie a été enfin découverte. Lors de la première convocation, j'avais pu récupérer une partie de l'argent chez la trésorière. Cette dernière ayant remboursé sa dette, il restait maintenant la présidente dont le cas qui était plus compliqué, ce qui amena le problème à grande échelle. Beaucoup de membres commençaient à quitter la calebasse. L'affaire a atterri à la gendarmerie qui avait convoqué 4 personnes. Ce qui ne plut pas au chef de village parce qu'en culture sèrère, on ne peut supporter une convocation judiciaire entre des personnes de même village. Les habitants m'ont reproché d'avoir amené à la gendarmerie les coupables⁷. Par la suite, nous avons tenu une réunion du comité pendant laquelle les autres membres m'avaient conseillé de payer l'argent parce que, selon eux, je pouvais le faire. Il a fallu qu'on coupe mon salaire pour payer l'argent (130000 F CFA. Après ce problème, tous les membres du bureau de la calebasse ont été changés et même le nom de celle-ci. »

A propos du recours à la justice qui est interdit par l'article 6 de la charte des CDS, les conflits internes aux calebasses sont pour la plupart réglés à l'amiable sauf quelques cas comme celui susmentionné. Autrement, ce sont des sanctions et amende (« *alaman* ») qui sont infligées aux fautifs et dans la discrétion.

⁶ Vu la nature sensible du problème, nous respectons le principe de confidentialité en ne dévoilant pas la CDS incriminée et les répondants.

⁷ Ce qui est également contraire à l'article 6 de la charte des CDS qui interdit de porter plainte à la police et à la gendarmerie un membre de CDS.

➤ **Les tensions liées au remboursement des prêts**

Nous avons noté un peu partout quelques tensions internes pour des raisons de non remboursement de prêt⁸ mais qui sont rapidement réglées souvent en interne dans la discrétion comme le veut la charte des calebasses. C'est le cas par exemple à Décollé Taredji (Pété) où K.S. (relais UJAK) affirme que « *lorsqu'une femme contracte un crédit qu'elle ne parvient pas à payer, cela peut créer des tensions au sein de la Calebasses. Dans ce cas, le Comité Debbo Galle intervient auprès de la femme pour trouver un consensus de paiement. Si ce sont des raisons valables et compréhensibles, la Calebasse redonne un nouveau délai. Autrement les femmes trouvent un autre moyen de remboursement à travers des conseils dans la plus grande discrétion.* »

Toujours dans le Nord, à Diéry Diouga (Dodel) notamment, le Comité appelé *Khoulabé Khersabé* composé des femmes-sages des Calebasses de même que l'Imam et le chef de village gère les situations conflictuelles au sein de la communauté mais aussi entre les femmes des CDS.

Les femmes de ce comité gèrent les lenteurs de remboursement de crédit. Si la personne ayant emprunté peut payer plus tard, elles lui accordent un autre délai. Mais si la personne ne peut pas rembourser pour des raisons familiales, elles organisent une quête au niveau des femmes de la CDS sans décliner l'identité de la personne. L'argent collecté sert à rembourser le prêt, le reste de l'argent lui est offert.

➤ **Quelques tensions d'ordre politique**

Dans la zone Sud, il existe une nouvelle forme de calebasse de solidarité dénommée *calebasse de l'émergence* financée par des acteurs politiques. Bien que ces calebasses appuient solidairement les membres, elles les obligent à faire implicitement de la politique, ce qui est une violation de la charte des CDS classiques. Lors des focus group, les femmes des CDS déplorent cette forme de pratique de la part de la calebasse de l'émergence qui, de par sa démarche, crée des conflits et détournent les objectifs de bases et les fondamentaux de neutralité politique, de l'apport volontaire et de solidarité gratuite.

En réalité le problème que nous avons ici est un conflit d'intérêt entre les membres du réseau à Ziguinchor dont certains s'accusent mutuellement d'être membres des calebasses de l'émergence. Cette situation crée des tensions supplémentaires dans une zone qui cherche à consolider la paix post-conflit (entre séparatistes et armée sénégalaise) et dans un contexte de violence pré-électorale. Les prises de positions politiques dans une association ou dans une CDS peuvent être source de conflits d'autant plus que cela peut créer des divergences sur le mode de financement et des rivalités entre les membres de la CDS et casser petit à petit les relations de cordialité et de solidarité communautaire.

➤ **Autres tensions**

D'autres problèmes existent au sein des calebasses et compromettent leur bon fonctionnement. Ces problèmes créent des tensions entre les membres d'une même calebasse et/ou entre les membres d'un réseau de CDS. Ces tensions sont liées au manque de compréhension de la charte chez certains

⁸ Toujours pour des raisons de confidentialité, les détails sur les personnes ne sont pas cités dans les témoignages des enquêtés qui d'ailleurs ne sont très loquaces quand il s'agit de parler de conflits internes.

membres, à des concurrences individuelles, où une certaine « jalousie » entre membres de différentes calebasses d'un même réseau autour des opportunités de voyages ou d'accès aux formations. Face à la critique de certaines femmes qui disent de ne pas avoir accès aux formations, une des responsables du réseau Koussek a apporté des éclaircissements lors d'un FG fait au village de Médina :

« Vous savez parfois quand on organise des réunions au niveau régional, il n'y a que les représentantes des villages qui doivent venir, on ne peut déplacer tous les membres de la calebasse donc nous demandons à ce que chaque calebasse envoie une représentante. C'est cette dernière qui doit informer la base à son retour. En ce qui concerne les formations, par exemple la formation en transformation des céréales, il faut apporter des machines ; celles-ci marchent avec de l'électricité alors qu'ici, on n'a quasiment pas d'électricité, donc c'est compliqué de délocaliser les formations et les faire ici. Surtout pour faire le « cééré » (couscous) à base de patate par exemple car il faut des machines pour le séchage parce qu'il faut que le produit sèche bien pour pouvoir le conserver. Aussi, on s'assure de demander à chaque GIE de lister ses besoins en formation, mais souvent vous ne le faite pas. »

En définitive, on retient ici que la plupart des tensions et des conflits naissent dans les familles et les communautés et se terminent dans les mêmes familles et communauté. Même si certains germes des conflits (avec ou sans violence) peuvent être situés dans des dynamiques exogènes, il reste que **les formes des conflits trouvent leurs points d'encrages dans les familles et les communautés**. Ensuite, ils s'amplifient dans la société et affectent les relations intercommunautaires.

V.CONTRIBUTION DES CALEBASSES DANS LA PACIFICATION

Les femmes sont impliquées dans les conflits de plusieurs manières. Elles ont historiquement été des actrices de guerre en Afrique (informatrices et combattantes), des victimes d'enlèvements, de viols et de meurtres (O. J. Walther, 2020). Cependant, elles se positionnent de plus en plus comme des actrices de la résolution de conflits et de pacification des processus de démocratisation en Afrique (. Les femmes jouent un rôle capital dans le processus de paix dans les pays en conflits ou post-conflits, au Libéria et en République Démocratique du Congo par exemple (UGDCPS, 2006 ; Tshibilondi Ngoyi, 2015).

Au Sénégal, l'initiative des « **Calebasses de solidarité** » (CDS) a opéré un grand changement dans la vie des membres des CDS et dans l'accès aux ressources, dans un contexte de plus en plus caractérisé par l'inflation et l'accès difficile des femmes aux ressources productives et au crédit formel. L'intervention du programme dans les communautés locales, a été unanimement reconnue comme ayant des effets positifs non seulement sur la solidarité féminine et sur la solidarité communautaire ; mais également sur la pacification des zones (sans conflits ouverts et violents). Les acteurs communautaires (non membres des CDS), les chefs de villages et les autorités coutumières, traditionnelles et religieuses et les acteurs de développement ont attesté de l'effet des calebasses sur la paix sociale. **Comment contribuent-elles à la pacification des communautés et la gestion des conflits en leur sein tel que stipulé dans l'article 7 de la charte des Calebasses de solidarité ?**

5.1. Les approches des CDS dans la pacification des communautés

Plusieurs démarches ou approches sont développées par les membres des CDS (majoritairement des femmes) pour garantir la paix au sein de leurs communautés, lutter contre les conflits manifestes ou internes et prévenir leur récurrence. Il faut remarquer qu'il existe une similitude dans leurs démarches, il s'agit de la *démarche basée sur la discrétion* (« le suttura ») à l'image du tissu blanc (symbole de paix) qui recouvre la calebasse et qui selon les femmes contribue à l'union des cœurs (« *Muraay lekket yi dey défar xol yi* »). Leur mode de fonctionnement⁹ aussi contribue à la cohésion de même que qu'à l'équité sociale et l'inclusion des groupes vulnérables (les femmes vivant avec un handicap ou castées) par l'octroi de poste de responsabilité afin de les impliquer le plus dans la gestion des CDS (dans le nord).

Des exemples de solutions apportées par les CDS ont été mentionnés dans le chapitre précédent, toutefois dans celui-ci, il sera présenté 3 approches participatives de pacification comme suit.

5.1.1 Coopérer (« lekkëlo ») avec les chefs coutumiers, religieux et autres régulateurs sociaux

Cette approche est la première étape dans le processus de pacification au niveau communautaire. En effet, dans chaque localité, les membres des CDS doivent respecter l'organisation et les règles sociales et traditionnelles établies par leurs ancêtres et perpétués par les chefs de village, les rois (en milieu diola) les *Djaraafs*, le comité des sages (y inclue une femme leader "*ndiitël djigéen ni*" d'âge

⁹ Il convient de préciser que nous n'avons pas jugé nécessaire de décrire dans ce rapport provisoire, le fonctionnement et les activités des calebasses (organisation, activités de AVA, MAF, achats groupé, commerce équitable...) bien que ces données soit collectée et traitées.

mur), les imams et les prêtres. Les *Bajënu Gox* ont récemment été associées à ces personnalités. Elles sont très sollicitées dans le cadre de la résolution de conflits conjugaux, familiaux, voire communautaires.

Il faut souligner que les dimensions identitaires associées à l'âge, au genre, au lignage (milieu pular et sérère), à l'appartenance religieuse, au fait d'être initié (zone Sud) ou pas, d'être marié(e), père ou mère de famille, « autochtone » (appartenant à l'un des lignages fondateurs du village), sont autant de critères qui conditionnent le choix et la participation à la médiation dans nos différentes sociétés.

Au préalable, il est mis sur pied d'un petit comité de femmes (respectées, écoutées et influentes) en interne. Ce groupe est le premier réceptacle face au conflit, mais également le premier vecteur des messages de paix et des démarches de résolution des tensions entre deux antagonistes. **Les femmes de ce groupe restreint vont entamer les démarches avec guides et régulateurs sociaux de la communauté** (voir également dans le chapitre 3).

On peut donner l'exemple **des CDS de Fissel encadré par RECODEF** tel qu'expliqué par l'un des animateurs de ce réseau :

*« Un comité qui est mis en place est composé de différents membres de chaque calebasse dans chaque commune pour mettre en place un réseau communal. Chacune des 12 communes à un réseau communal qui est **uniquement chargé à veiller et identifier les cas de conflit qui y existent et s'organiser** pour intervenir peu importe la nature du conflit, qu'il soit conjugal ou communautaire et proposer l'accompagnement qu'il faut. Dans chaque réseau nous avons un bureau de 7 membres et nous faisons l'accompagnement technique et le renforcement des capacités des membres sur les droits humains. »*

Les calebasses contribuent beaucoup à résoudre **les conflits résultant de violences basées sur le genre (y incluent les violences conjugales) de mariages précoces et/ou forcés**. Nous avons relevé ces types de conflits un peu partout en particulier dans les zones Ouest et Centre, avec des témoignages sur leur résolution. Dans la zone Ouest, au village de Ngonème, A.D. nous fournit un exemple de démarche pour résoudre un conflit de violence conjugale :

« Nous avons au niveau du village un enseignant qui battait toujours sa femme (celle-ci ne fait pas partie des calebasses). Souvent, le mari lui donne 1000 F FCA pour préparer le repas et lui demande de lui préparer quelque chose d'extraordinaire. Un jour le coordinateur du réseau m'a sollicitée pour que je tiens une discussion avec le mari. Cependant, à chaque fois je l'appelle au téléphone, il ne répond pas. Comme je ne veux pas le harceler, je ne me suis pas rendue chez lui. Par la suite, je suis allée voir le sous-préfet qui est une femme et qui fait partie dans notre comité pour lui en parler. J'ai décidé de convoquer le mari chez celle-ci pour que nous discutons ensemble du problème et le régler. »

Dans la même zone, un cas de négociation pour annuler un mariage précoce été effectué grâce à l'entremise d'une calebasse comme l'explique A.D.D.

« Nous avons réglé un cas de mariage précoce et forcé. Un père qui voulait marier sa fille alors que celle-ci ne faisait que la classe de CMI. Lorsque nous l'avons su, nous nous sommes rendus chez le chef du village pour s'enquérir de la situation. A notre grande surprise, ce dernier nous a dit qu'il ne pouvait rien faire parce que sa décision était prise. La fille en question souffrait déjà dans la maison comme « bonne à tout faire » car sa mère a été répudiée par son père. Nous avons entamé les démarches pour intervenir. Il a fallu que nous retrouvions la mère pour qu'elle vienne prendre la fille avec elle. Finalement, nous avons convoqué une grande réunion avec les calebasses de solidarité, les réseaux de proximité, le réseau communal et celui pour la défense des droits et de gestion des conflits, les autorités parce que dans chaque village, il y a un comité de protection pour l'enfant dont le chef de village en est le président. Nous avons remis en cause le comportement du chef de village pour son silence en tant que président de ce comité, le père aussi a été sermonné. Actuellement, la fille continue ses études chez sa mère. »

A **Thiès Nord**, également, l'approche est similaire pour porter la pacification. A préciser que l'initiative de médiation a d'abord concerné le réseau des calebasses avant de s'élargir à la communauté. Le représentant de ADK (réseau partenaire des CDS) fournit ci-après quelques explications sur comment ils ont procédé :

« Lors de la création de chaque calebasse, il a été initié un « comité de sages » pour chacune d'entre elle, le rôle de ce comité était de faire la veille sur les conflits au sein des calebasses. Quand un problème persistait et que même l'animateur est dépassé, c'est ce comité de sage (composé du chef de quartier, de l'imam et quelques notables) qui est saisi, nous les expliquons la situation et en général dès que ce comité prend le problème en main, il le résout... On s'est dit après que ce comité ne devait plus se limiter aux calebasses, mais qu'il devrait étendre son rayon d'action dans tout le quartier... »

5.1.2 La médiation, la communication et la gestion du conflit à l'amiable

Dans le Sud, au Nord, comme dans le Centre Est et le Centre-Ouest, un comité (souvent appelé comité de médiation) composé de membres influents des CDS et de quelques autorités susmentionnées intervient en cas de conflit, pour apporter des solutions au problème. Ainsi, des médiations sont entamées et faites dans la plus grande discrétion soit au sein des familles concernées ou entre les individus ayant un différend. **La gestion à l'amiable (« waxtaan ba déggo, jubbo ») est donc la méthode la plus populaire** selon les personnes interrogées car étant la voie la plus pacifique pour conserver les liens sociaux et éviter que le différend ne déborde.

A **Ziguinchor**, la conduite de la médiation et du dialogue est aussi de mise pour gérer les conflits communautaires et tensions familiales. C'est en substance ce que nous dit ci-dessous S.D., membre de l'une des **CDS du village Médina Boudialabou** et matrone de la communauté :

« On préfère, écouter, discuter et s'entendre afin de préserver la dignité de chacun et les liens de parenté ou simplement communautaires. Les gens d'ici ne veulent pas aller à la gendarmerie ou au tribunal ou faire la une des journaux (« buguñu siiw »), c'est une question d'honneur, c'est notre culture. On préfère régler les problèmes à l'amiable et

surtout suivre les conseils des anciens à qui revient le dernier mot...D'ailleurs pour les problèmes plus délicats, on les règle chez le chef de village, ça ne va jamais au-delà parce que on prône toujours pour la discussion régler les choses à l'amiable, en famille parce que cela peut arriver à tout un chacun et comme l'adage le dit le linge sale se lave en famille, donc on préfère régler tout entre nous. »

En s'engageant dans la pacification, notamment le règlement des conflits conjugaux et familiaux, les CDS contribuent également à raffermir les liens fraternels et sociaux dans leur communauté. Ce travail est même reconnu par les hommes dont D.S. habitant à Thiakho (Koungheul) qui témoigne ainsi :

« Les femmes jouent le même rôle que les hommes dans la pacification, sinon plus. Je prends l'exemple de ma maison l'année dernière il y a eu un problème entre mes 2 épouses et ce sont les femmes des CDS qui l'ont réglé. Elles interviennent plus que les hommes dans ces cas de figure et elles sont plus disponibles. C'est lors de leurs rencontres hebdomadaires qu'elles gèrent certains problèmes. »

Au nord également, l'approche par **la communication, l'appel au calme, au dialogue et au consensus** est de rigueur, selon A.S. le coordonnateur du programme Bamtaré à Podor qui explique ci-dessous :

« En cas de tensions manifestes, nous faisons tout pour éviter les confrontations dans un premier temps. Mais quand je sens ça va peut dégénérer, je suis obligé en tant que leader communautaire d'aller intervenir pour apaiser la tension en parlant avec chaque partie pour les faire comprendre que l'incompréhension réside d'un manque de communication... Mais généralement, nous en cas de conflit on fait le circuit familial, social, les alliances, les autorités coutumières et religieuses. Les autorités politiques et les autorités judiciaires constituent le dernier recours ».

5.1.3 L'organisation des « tours »

Les « tours » qui sont des rencontres à tour de rôle (alliant l'utile à l'agréable) entre les membres des CDS des réseaux de proximité constituent un mécanisme de maintien de l'entente sociale et une façon de raffermir les relations, maintenir la paix et de régler des conflits existants au sein d'une calebasse, entre deux communautés, ou entre deux personnes antagonistes.

La pratique de *l'alliance des foulards et des bijoux* durant ces rencontres est un bel exemple illustrant ce renforcement des liens entre personnes et entre groupes sociaux pour une paix durable. Les témoignages respectifs (ci-dessous) de la Bajenu gox du village de Santieu Amath Marame (**Kaffrine**) et de K.G. membre CDS *And jappo-Ndiar Mew* Thiakho, (**Koungheul**) clarifient cette pratique culturelle et ludique :

« Franchement ici nous entretenons de bonnes relations et surtout avec les membres des calebasses, les relations se sont beaucoup améliorées avec leur venue. Nous avons l'habitude de faire le "takalante ay musoor" (alliance des foulards) pour avoir de très bonnes relations. Nous organisons des rencontres dans le but de régler des tensions entre nous et entre autres membres de la communauté. Chaque femme amène son foulard. A la fin deux foulards sont attachés par hasard pour former les alliances. »

« Ici, nous nous pratiquons le système « **lonko** » ou « **takkanté lam** » (nouer des bracelets or bagues), car avons toutes le même objectif c'est de vivre en parfaite harmonie, malgré les intérêts différents des uns et des autres. Nous le faisons lors des rencontres juste pour instaurer l'acceptation des uns et des autres et faire baisser les tensions. Il s'agit d'amener des bijoux que ce soit bracelets, bagues ou autres, et les accrocher par deux. Dès lors, chacune devient l'alliée de l'autre et vont se soutenir mutuellement quand l'une ne sent pas bien, ou elles se donnent des conseils. Les calebasses riment avec paix. »

La contribution des femmes des calebasses a été aussi appréciée par d'autres acteurs communautaires qui sont des hommes, c'est le cas de M.T. (Président Fédération des GIE à Podor) qui résume ci-après la contribution des CDS :

« Je ne me rappelle pas de conflits majeurs qu'elles aient eu à régler, mais je peux dire que les calebasses ont apaisé beaucoup de tensions, il y a maintenant plusieurs calebasses dans la localité et chacune d'entre elle fait de la concurrence positive par rapport aux autres calebasses, en essayant toujours de poser des actes innovants par rapport aux autres. Elles aident non seulement à la gestion des difficultés économiques en toute discrétion, mais aussi les calebasses permettent aux membres d'avoir de l'expérience dans la gestion d'une organisation. »

En définitive, l'engagement légendaire des femmes dans la pacification trouve sa rationalité dans le fait que les femmes jouent pleinement leur rôle social de *première éducatrice*, rôle assigné par la société. D'ailleurs, nous avons pu observer l'engagement des femmes lors des entretiens collectifs à travers leurs prises de position, leur combat quotidien dans leur ménage, dans leur lieu de travail, dans leurs associations et dans la communauté. Les femmes des CDS sont donc sur la ligne de front, prêtes à intervenir dans le maintien de la paix et ceci grâce à leur ténacité, à leur expérience de femmes au foyer et de mère de famille. **Elles sont assimilées à des « djégu pusso » littéralement « des aiguilles qui servent à coudre et à raffermir le tissu social quand celui-ci commence à désintégrer »**, en d'autres termes, elles peuvent être considérées comme des *pacificatrices sociales*.

5.2. Analyse SWOT des calebasses

L'analyse rapide des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (*strengths, weaknesses, opportunities and threats - SWOT*) des calebasses des localités visitées a été effectué afin de mieux évaluer les capacités des calebasses à contribuer à la pacification des communautés. Nous avons étudié de manière très objective l'organisation et le fonctionnement de chaque CDS en croisant les résultats avec les témoignages recueillis.

Le schéma ci-dessous montre du côté des **forces** un certain dynamisme des calebasses qui ont fini par intégrer pleinement le système de l'économie locale solidaire, l'écosystème de l'entrepreneuriat féminin et le commerce équitable. Elles sont reconnues comme ayant une certaine capacité à renforcer les liens séculaires de solidarité et d'entraide. Elles sont beaucoup sollicitées et de manière fréquente à la résolution des conflits familiaux et la violence contre les femmes. Pour

prévenir les conflits manifestes ou internes ou lutter contre leur récurrence, plusieurs stratégies sont développées par les calebasses. L'engagement communautaire des femmes, le pouvoir de négociation et de médiation, le sens de la coopération avec les autres membres de la communauté, constituent autant de forces pour garantir le succès des calebasses dans la pacification.

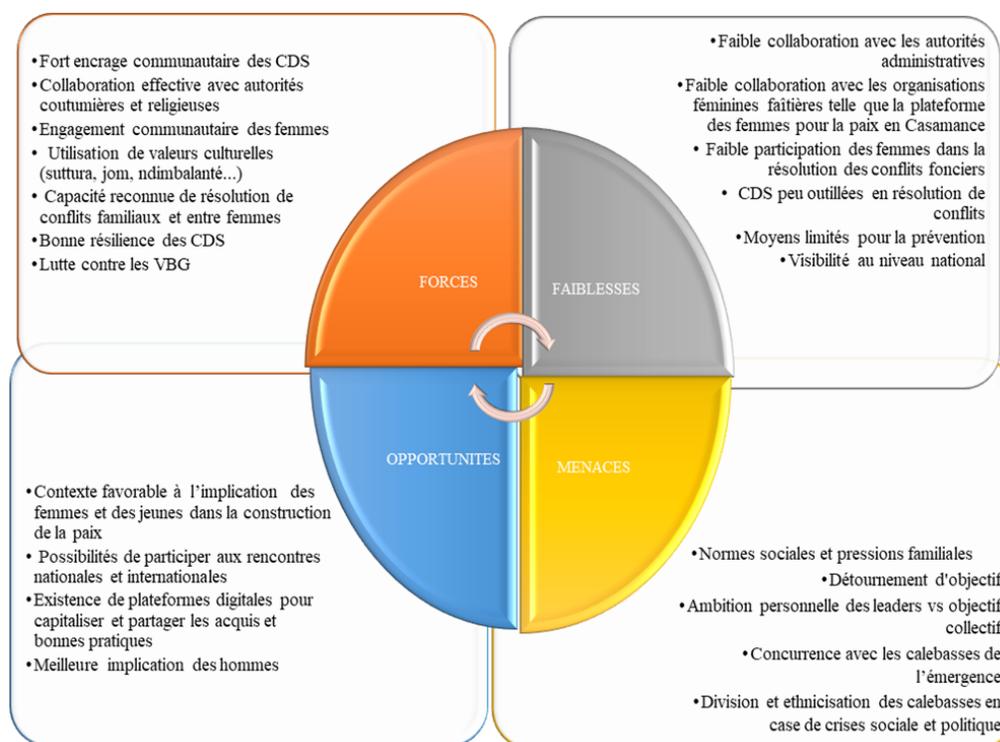


Figure 2 : « Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces » des CDS

En termes de **faiblesses**, on relève la faible collaboration avec les organisations féminines faitières telle que la plateforme des femmes pour la paix en Casamance ou les Collectivités territoriales. Les CDS sont également peu outillées en résolution de conflits, possèdent des moyens techniques (de déplacement et de communication) limités pour la prévention des conflits. La faiblesse des moyens financiers limite les déplacements des femmes pour les négociations dans le cadre de la résolution des conflits. Une autre faiblesse majeure, il est noté que dans les conflits fonciers, les femmes ne sont pas très impliquées. Une des raisons en est que le domaine de la gestion foncière est fondamentalement un domaine où s'exercent les relations de pouvoir ; les hommes prennent souvent les décisions au détriment des femmes et des jeunes qui peuvent utiliser la terre mais la contrôlent moins que les hommes. Enfin, il existe une asymétrie dans l'accès aux informations en raison d'une communication interne assez verticale entre membres du bureau et qui ne descend pas forcément au niveau de la base (bien qu'elles utilisent les plateformes des réseaux sociaux pour partager les vidéos et les photos d'évènements).

Concernant les **menaces**, ils risquent de devenir des contraintes majeures pour la pérennisation, s'ils ne sont pas adressés maintenant. Il s'agit principalement des querelles internes causées par la faible

motivation de membres, des détournements d'objectifs, de petites concurrences entre CDS du même réseau, etc. Une concentration sur les activités individuelles de certains membres au détriment de l'objectif collectif (dont la pacification des conflits) constitue un obstacle aussi. De même que l'ambition personnelle de certains leaders qui privilégie leur GIE et la recherche de financement individuel.

Les normes sociales et leur triple fardeau d'épouse, de mère et de travailleuse limitent leur participation en temps plein dans la pacification. Certaines femmes dans le nord par exemple vivent des tiraillements dans leur ménage en raison de la réticence de leur mari concernant leurs activités dans le cadre des calebasses.

Une autre menace exogène est observée notamment dans le Sud avec l'émergence de « calebasses de l'émergence » financées par des politiciens. Cette nouvelle donne peut gangréner les valeurs de sacerdoce et le principe apolitique des CDS et instaurer une division, voire créer des tensions politiques au niveau communautaire.

Concernant **les opportunités**, il faut dire que le contexte est favorable à l'autonomisation économique et politique des femmes, à leur implication dans le développement communautaire et dans la prise de décision. Aussi, les instances régionales (CEDEAO) et internationales (Onufemmes, Unesco...) préconisent de les faire participer à l'établissement de la paix et de la sécurité. Elles ont la possibilité de participer aux rencontres nationales et internationales sur la pacification communautaire notamment sur les conflits fonciers et les conflits autour des ressources naturelles. Elles peuvent partager leurs activités sur les plateformes digitales pour capitaliser et partager les acquis et bonnes pratiques et améliorer leur visibilité. On a noté également une bonne implication des hommes dans les CDS mixtes dans le Sud, ce qui constitue un atout considérable pour une contribution plus élargie des actions de résolution de conflit et plus d'impact.

5.3. Autres solutions endogènes de prévention et/ou de résolution des conflits

En dehors des CDS, où et comment construire les points de basculements susceptibles de réduire le risque de propagation des conflits dans la communauté et dans la société globale ? Quels sont les voies ou moyens utilisés pour prévenir, gérer et régler les conflits ? Quels sont les acteurs communautaires qui peuvent être les porte-voix dans le processus de résolution des conflits ? Pour répondre à ces questions, nous proposons les exemples de pratiques culturelles de renforcement des liens sociaux et de prévention des conflits.

➤ **Renforcement des liens sociaux et de la solidarité communautaire**

Par ailleurs à **Mbayard** (Sindia) pour la résolution du conflit entre agriculteurs sères et éleveurs peulhs qui étaient en conflit pendant des années, les calebasses ont acheté des bœufs chez les éleveurs à l'occasion de cérémonies de mariage et de funérailles ou d'autres évènements du village. Ce fut un moyen d'apaisement des tensions entre ces deux groupes.

Dans la communauté **halpulaar au Nord**, le concept de **Jokkéré Endam** est important partout car il traduit le renforcement des liens entre les parents et les voisins en se rendant visite régulièrement et s'enquérant de la situation de l'autre.

➤ **Application des règles communautaires et pratiques de rites culturels et de danses traditionnelles**

La zone Sud de la Casamance offre de parfaits exemples de prévention des conflits et de renforcements des liens communautaires. L'ancrage socio-culturel est souvent considéré par les populations de tous les âges et des deux sexes, comme une priorité. De ce fait, pour prévenir ou résoudre des conflits, les communautés peuvent souvent recourir à des stratégies endogènes afin de maintenir la paix et la stabilité sociale.

Des **règles communautaires concertées** avec les populations locales avec l'approbation des chefs coutumiers (Roi, Khalife, Sages) sont mises élaborées et œuvrant à maintenir la stabilité sociale. A titre d'exemple, *la charte du royaume d'Enampor* est pleinement appliquée dans le village de Brin et d'autres villages environnants de Médina Boudialobou (membres du réseau Koussek). Selon cette charte, à l'approche de la saison pluviale, le comité de sages informe à toutes les familles de garder leur bétail pour éviter la divagation dans les rizières. Tout animal pris en train de divaguer pourrait être capturé, tué et mangé par les jeunes qui en ont l'autorisation.

En outre, ces mêmes jeunes organisent souvent **des danses sociales**, durant lesquelles les femmes des calebasses aident à cuisiner et à bien organiser les festivités. Il s'agit du **koumpo** qui est une fête de danses traditionnelles durant laquelle la population parvient à consolider les relations socio-culturelles intracommunautaires et intercommunautaires. C'est une fête à laquelle les villages environnants sont invités pour venir danser, chanter et manger ensemble. Ces festivités constituent **un symbole qui permet de raffermir les liens sociaux mais aussi de contribuer à l'équité, et la stabilité sociale**. Un sage de 55 ans de ce village d'ajouter les explications suivantes :

C'est aussi l'occasion pour des membres des CDS qui n'ont pas respecté le délai de paiement de la dette qui vont apporter les provisions (moutons par exemple), à la fête Koumpo, en guise d'amende, conformément aux exigences de la charte de la calabasse. De même, si un jeune par exemple a manqué de respect à une personne âgée, cette dernière avec l'aide des sages du village peut demander qu'on lui organise le koumpo. Et dans ce cas, tous les jeunes du village vont devoir cotiser en nature et espèce pour organiser la fête. Et si un jeune par malchance refuse de donner sa participation, il peut subir de des sanctions. Cette fête permet de renforcer les rapports sociaux entre jeunes et vieux. »

L'aspect de la relation vieux -jeunes est en effet analysé par d'autres chercheurs qui estiment que la paix est une affaire des individus et des communautés qui subissent un conflit. Par conséquent, les initiatives communautaires doivent émerger de ces populations, elles-mêmes dans le cadre de la gestion de la crise en Casamance. Il est important de rappeler que le conflit casamançais qui a débuté en 1980 et déclenché par la mort d'un manifestant dans le cadre de la grève des lycéens (pour décrier le déficit en infrastructures pédagogiques et scolaires) a encore des effets sur la cohésion sociale.

Parmi ces stratégies nous avons celle qui se focalise **sur les classes d'âges comme mécanisme de pacification**. En ce sens que « le fait d'avoir été initié ensemble crée des liens forts qui peuvent permettre au groupe de faire pression sur l'un de ces membres (Tomás 2014 : 161-162). En effet, des pratiques rituelles (telles que l'initiation, la circoncision (*bukut*), les rencontres pour la prière) constituent des événements qui peuvent faciliter l'échange entre deux partis pris et l'occasion de réconcilier les populations très divisées dans les années 1990 par le conflit (Sánchez, 2018 ; Diédhiou, 2017). En outre, **d'autres savoirs endogènes et pratiques culturels et culturels** sont mobilisés dans la gestion du conflit un peu partout tel que décrit dans la littérature. Dans les villages de Youtou et de Kahène dans la commune de Santhiaba Manjaque, la mobilisation des « fétiches » a participé à la réconciliation des villageois entre eux. Les femmes de « *ébirey* » (bois sacré), comme le *husana kasa des femmes de Mlomp* dans le département d'Oussouye œuvrent pour le retour de la paix en Casamance (Diédhiou, 2017 :74).

En définitive, beaucoup de témoignages recueillis montrent que l'approche Calebasse de Solidarité grâce à l'encadrement des réseaux fédéraux ont pu contribuer à rapprocher les différents villages et créer des liens sociaux d'amitié entre villages. Cette nouvelle confiance mutuelle a fortement réduit la méfiance qu'avait instauré le conflit entre les séparatistes et l'armée sénégalaise. Dans la commune d'Enampor (Ziguinchor) et à Mandina Wandifa où l'enquête a été menée, les villageois continuent de faire des séances des prières pour invoquer la miséricorde de Dieu pour le maintien de la paix.

VI.CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conclusion

L'analyse de la nature et des enjeux des conflits selon la zone agroécologique a nécessité une approche holistique et une analyse des dynamiques communautaires à travers les calebasses de solidarité. Il faut retenir que la société sénégalaise vit de nombreuses inégalités sociales, politiques, économiques et territoriales qui créent des tensions entre les groupes sociaux qui la constituent.

Au plan méthodologique, l'approche qualitative a été privilégiée, avec pour objectif de comprendre en profondeur la contribution des acteurs communautaires et des calebasses de solidarité dans la pacification des communautés locales, en particulier dans les zones sans conflits ouverts et violents. Pour rappel, un certain nombre de questions a été soulevé au départ à savoir : quels sont les voies ou moyens utilisés pour prévenir, gérer et régler les conflits ? Quels sont les acteurs communautaires qui peuvent être les porte-voix dans le processus de résolution des conflits et surtout quelle est la contribution des CDS dans le processus du maintien de la paix ?

La collecte des données qui a été conduite de manière sexospécifique a permis de répondre à ces questions et de mieux comprendre les expériences et les vécus liés aux conflits, les perceptions et les pratiques de pacification en tenant compte du contexte socio-culturel spécifique des répondant.e.s.

Au terme de la mission et sur la base de ces objectifs, nous avons pu faire :

- La caractérisation des types des conflits dans les zones cibles ;
- L'identification des causes et des conséquences des conflits ;
- L'analyse de la dynamique organisationnelle des populations et mécanismes endogènes pour régler les conflits ou les prévenir ;
- La contribution de la calebasse de solidarité dans le processus de pacification.

L'analyse des facteurs de sociabilité dans chaque localité a permis de comprendre que les valeurs d'entraide, d'assistance, de solidarité entre voisins, entre membres d'une association, contribuent au fonctionnement de la solidarité collective, de la stabilité sociale entre les différents groupes et de maintien des relations sociales ; celle-ci sont des conditions *sine qua non* de la vie en société.

Les résultats sur la nature des relations sociales montrent que les différents groupes sociaux (intra-village) et les communautés (inter-villages) entretiennent des relations de paix, de bon voisinage, de solidarité, d'entraide et de cordialité, etc. Il semble que la stabilité sociale règne dans toutes les localités visitées et que ces relations sont cimentées par les liens de sang et les liens de parenté sociale.

En dépit de ces relations cordiales, il existe des tensions et des conflits interpersonnels au sein des ménages et entre les groupes d'âge, les groupes socio-professionnels et entre villages. Les racines de ces conflits sont d'ordre social, conjugal, foncier, économique et politique.

Fort heureusement, il existe des initiatives locales (traditionnelles, socioculturelles, religieuses, coutumières) pour prévenir les tensions et mitiger les conflits au niveau communautaire. En effet, il a été constaté que chaque communauté a sa façon spécifique de régler ses conflits. Aussi, les valeurs

culturelles qui sous-tendent l'entente et la solidarité communautaires peuvent être convoqués en cas de conflit, de même que les personnes les plus influentes dans la communauté de même que la culture et les traditions.

L'implication des calebasses dans la pacification a été unanimement reconnue par tous les acteurs. Le travail des CDS dans la résolution des conflits a été facilité par l'approche de la solidarité, les valeurs culturelles basée sur la discrétion, l'entraide et la confiance. C'est dans ce sens que les calebasses constituent un puissant levier à renforcer, à préserver et à activer en ces temps devenus plus incertains depuis la pandémie de la Covid-19.

A l'heure actuelle, le Sénégal (un des rares pays africains à ne pas avoir connu un coup d'Etat) connaît des querelles et violences politiques et sociales sans précédent. Or, si la violence politique constitue l'une des menaces les plus graves pour les changements sociaux équitables et harmonieux, il reste qu'elle se nourrit de violence endémique dans la société. Ils fragilisent aussi le processus de démocratisation du pays et sa stabilité, mais surtout elles menacent la solidarité communautaire ainsi que la solidité des initiatives d'union préventive contre les conflits communautaires.

Par ailleurs, si les conflits ne sont pas stoppés, **ils peuvent à long terme contribuer à désacraliser les valeurs de bienséance, de solidarité, bref de socialité qui font de nous des êtres humains.**

Ainsi il est nécessaire de se rappeler l'existence de valeurs culturelles et des mécanismes de solidarité au niveau communautaire pour s'inspirer d'eux. Enfin, il est primordial de conserver le caractère neutre des CDS et éviter toute politisation des initiatives de ces femmes afin de conserver leur indépendance, conserver leur dignité et surtout le caractère discrétionnel de la calebasse.

Recommandations

Quatre (04) axes d'intervention sont identifiés pour améliorer la contribution des CDS dans la pacification communautaire et la gestion des conflits : (i) le renforcement de capacité ; (ii) la structuration ; (iii) la sensibilisation, le plaidoyer et la communication ; (iv) la coopération.

1. Renforcement de capacités

- Organiser des sessions de formation pour les animateurs des organisations partenaires sur la facilitation et les outils de prévention et résolution de conflits et la construction de la paix (*conflict/peacebuilding toolkits*). Il est important en plus des négociations informelles de bien maîtriser les techniques pour identifier un conflit, faire l'analyse et le lien entre les normes sociétales (et de genre) et les tensions et conflits. Comprendre les techniques de résolution et d'accompagnement des victimes de conflits, mais aussi veiller à former les membres communautaires qui sont naturellement des « influenceurs » et des « pacificateurs ».
- Organiser des séances de formation pour des membres des CDS et des animateurs/trices des OP aux techniques d'engagement communautaire, au leadership, aux outils de résolution de conflit, d'accompagnement psychosocial des victimes et de système de veille ou d'alerte précoces sur les conflits (fonciers ou de violence pré et post-électorale par exemple).
- Former les membres des bureaux en gestion financière et sur les principes de transparence et de redevabilité afin de lutter contre les conflits internes liées à la mauvaise gestion.
- Renforcer l'appui technique (en suivi-évaluation et apprentissage et en budget sensible au genre) et financier des OP pour une meilleure mobilisation des CDS des réseaux de proximité.

2. Structuration des CDS

- Le bureau doit avoir une personne en charge de la prévention des conflits (internes et externes) qui travaillera en étroite collaboration avec les animateurs des organisations partenaires. Le travail de cette personne de préférence jeune ou qui a moins de responsabilités familiales, consiste à accompagner la *bajenu gox* (ou relais communautaire) de sa localité à visiter les maisons, discuter avec les jeunes, les hommes et autres acteurs non-membres des CD et sensibiliser sur les violences.
- Lors des réunions des CDS, le point focal en charge de la prévention des conflits rend compte de ses démarches et fait des propositions de suivi des cas potentiels de conflits.
- Avec l'accompagnement de la Coordination Nationale d'AdC, les réseaux fédéraux doivent organiser des réunions régulières avec le bureau de chaque CDS des réseaux de proximité pour faire un état des lieux de leur implication dans la pacification de leurs communautés. Ces réunions constituent des occasions pour harmoniser les approches de négociations et de résolutions des conflits, partager les leçons apprises et diagnostiquer les difficultés, enfin trouver ensemble des solutions inclusives.
- Développer la synergie des actions au niveau des réseaux régionaux et des stratégies de passage à l'échelle des CDS dans tous les départements du pays.

3. Sensibilisation, plaidoyer et communication

- Organiser des séances de sensibilisation à l'endroit des hommes sur le rôle et l'intérêt des CDS dans la pacification afin de susciter leur engagement et leur appui envers les femmes.
- Elaborer un document de capitalisation des mécanismes socio culturels et pacifiques de gestion et de résolution des conflits des CDS qui servira à alimenter la communication et le plaidoyer pour ADC et ses partenaires sur l'importance de cultiver le dialogue même en temps de paix.
- Rendre visible le travail des CDS dans la gestion des conflits sur les plateformes digitales et les réseaux sociaux.
- Etudier en profondeur les stratégies traditionnelles, socio culturelles de résolution des conflits pour en tirer des enseignements et des messages clés, et qui servira de document de référence pour les calebasses, mais aussi pour les chercheurs et les praticiens de *peacebuilding*.

3. Coopération

- Nouer des collaborations avec les Collectivités territoriales et les autres organisations qui s'activent dans la pacification.
- Engager d'autres organisations de la société civile à co-construire avec les CDS des points de basculements susceptibles de réduire le risque de propagation des conflits dans la communauté et dans la société globale.
- Faciliter l'accès au foncier collectif pour les calebasses dans les communautés connaissant des conflits fonciers pour en faire des jardins communautaires dans lesquels les femmes et les jeunes (issus de différents groupes ou de deux villages voisins) peuvent exploiter. Ceci permettrait de renforcer les rapports sociaux entre les gens et de contribuer à la pacification des communautés ou des groupes impliqués.

VII.BIBLIOGRAPHIE

1. Badiane Cheikh (1995), « Réseaux et accès à la décision : l'exemple des groupements féminins au Sénégal », In : *Femmes, villes et environnement* [en ligne].
2. Diagne Ndiouga. (2019), « Les conflits pastoraux ou la lutte pour le contrôle de l'espace ». *Éthiopiennes : Littérature, Philosophie, Sociologie, Anthropologie et Art*, 103, 163-178.
3. Diagne Ndiouga. (2022). « Politiques de sédentarisation et conflits pastoraux dans le Djolof au Sénégal (1887-1960) », *ADILAAKU*, Droit, politique et société en Afrique, Vol. 2, n°2, p. 35-66.
4. Diedhiou Paul, (2017), « Les Mécanismes Traditionnels de Résolution des Conflits: Le Rôle des Femmes des Bois Sacrés dans la Résolution du Conflit de Casamance », Acte de conférence, ISBN 978-1-931303-58-3 ©2017 by the *American Anthropological Association*, p. 63-93.
5. Diop Rosalie Aduayi, Gassama Fatou Kébé, Sarr Samba Cor, Athie Cheikh Tidiane, Ndaw Mbarka, Ndiaye Sagar Gassama, (2021), « La Bajenu Gox actrice de mobilisation sociale et de transformation des normes sociales d'inégalités de genre pour une utilisation des services de santé maternelle, infantile et des adolescent-es au Sénégal », DOI: 10.29063/ajrh2021/v25i3s.11.
6. Dramé Hassane, (1998), « Décentralisation et Enjeux Politiques. L'Exemple du Conflit Casamançais (Sénégal) », *Bulletin de l'APAD*, 14 p.
7. Fanchette, S., (1999) « Colonisation des terres sylvo-pastorales et conflits fonciers en Haute Casamance ». *Collection Tenures pastorales*, N°13 ;
8. Fastenopfer, (2016), S'échapper durablement de la soudure et de l'endettement. Rapport sur Programme Pays Sénégal 2017 à 2022.
9. Foucher Vincent, (2009), « "La guerre par d'autres moyens" ? La société civile dans le processus de paix en Casamance », *Raisons politiques*, n°35, vol. 3, p. 143-165
10. Jones Sanchez Alvar, (2018), « Les comités de paix pour la résolution de conflits en Casamance : De l'illusion populaire au déni politique », *Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation*, n° 13, Mars 2018, 35 p.
11. Kane Fatoumata, (2003), *Le statut social de la femme en Afrique de l'Ouest*, Unesco, 9 pages. ?
12. Molase, 2014, « Hommage aux *badienou gokh* » ; accès : <https://www.senepius.com/opinions/hommage-aux-badienou-gokh>
13. Ndiaye L., Dia A.-H., N'Dione A.-G., et Fall K., 2017, « *Les homicides au Sénégal* », *Mille homicides en Afrique de l'Ouest, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Sénégal*, M. Cusson, N.-Y. Doumbia et H.-B. Yebouet (dir.), PUM, p. 199- 207.
14. Niang, Aminata et Knapman, C. (2017) *Au Sénégal, l'accès aux terres des exploitants familiaux menacé*. IIED Briefing Paper, IIED London. Accessible at: <http://pubs.iied.org/17375FIIED/>
15. Niang Cheikh. I. et Al., (2020), Recherche-Action sur l'épidémie de covid-19 à Touba, Sénégal, Rapport préliminaire.
16. Niang Soukeyna, (2022), « Un Processus de Paix Généré ? Les limites de la mobilisation des organisations féminines pour la paix en Casamance », *Cadernos de Estudos Africanos* [Online],
17. Sundberg Ralph, Eck Kristine et Kreutz Joakim, (2012), "Introducing the UCDP Non-State Conflict Dataset", dans *Journal of Peace Research* 49 (2), p. 351-362.
18. Tomàs Jordi (2022) « " Notre Assemblée Nationale, ce sont les fétiches" : L'importance des conceptions de la société traditionnelle diola dans le règlement du conflit casamançais », *Cadernos de Estudos, Africanos* ;

19. Tshibilondi Ngoyi, A. (2015). Rôle de la femme dans la société et dans l'Église : pour une justice et une réconciliation durable en Afrique. *Théologiques*, 23(2), 203–228.
20. Unité Gouvernance, Dynamique des Conflits, Paix et Sécurité (UGDCPS), 2006, « Femmes, Gouvernance endogène et Prévention des conflits en Afrique de l'Ouest », Tome1 du rapport de synthèse de l'atelier de travail organisé par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest /OCDE.
21. Walther, O. (2020), « Femmes et conflits en Afrique de l'Ouest », *Notes ouest-africaines*, N°28, Éditions OCDE, Paris, 34 p.

VIII.ANNEXES : Outils

Guide d'Entretien Semi-Structuré (ESS)

Date de l'interview :

Heure de début de l'interview :

1. PRÉSENTATION DE L'INTERVIEWÉ(E)

- Localité (quartier, village)
- Région
- Profession

2. NATURE DES RELATIONS ENTRE LES GROUPES SOCIAUX ET LES COMMUNAUTÉS DE LA ZONE

- Comment appréciez-vous la cohabitation dans la localité ?
- Selon vous, quels sont les groupes culturels qui habitent majoritairement votre localité (quartier ou village) ?
- Comment analysez-vous la qualité des relations sociales entre les groupes sociaux et les communautés de votre localité ?
- Quelles sont vos relations avec vos voisins (nes) ?

3. ORGANISATION SOCIO-POLITIQUE DE LA LOCALITÉ

- Généralement, quelle est la catégorie de personne (homme ou femme, autorités, religieux, coutumiers,) qui est la plus écoutée dans votre localité ?
- Pourquoi est-elle plus écoutée que les autres ?

4. TYPES ET CARACTÉRISTIQUES DE CONFLITS

- Types ou nature des conflits et ou tensions (sociales, économiques, politiques, religieuses...)
- À quelles périodes ces conflits sont-ils le plus notés dans la localité ?
- Pourquoi ?

5. CAUSES DE CONFLITS ET ACTEURS IMPLIQUÉS

- Quelles sont les catégories de personnes qui sont le plus concernées par ces conflits ?
- Quelles sont les causes des conflits que vous constatez dans votre localité ?
- Généralement, quels liens sociaux les antagonistes entretiennent-ils (hors tensions) ?
- Vous arrive-t-il d'être impliqué(e) dans des conflits ?
- **Si oui**, merci de nous en parler ? (**Relancez sur** : ses antagonistes, les causes, le dénouement)
- Quelles sont les conséquences de ces conflits ?

6. STRATÉGIES ENDOGÈNES DE RÉOLUTION DE CONFLITS

- Comment les tensions entre voisins (ines) sont-elles résolues dans votre localité ? (**Relancez sur** : la procédure, acteurs, moyens, etc.)
- Quelles sont les voies de régulation recourues pour résoudre ces tensions ? (**Relancez sur** : les acteurs, lieux, moyens mobilisés)

- Quel est le rôle de la femme dans la gestion et la résolution des conflits dans votre localité ?
- Quelles sont les initiatives locales (traditionnelles, religieuses, coutumières) pour prévenir les tensions au niveau communautaire ?
- Qui sont les acteurs de ces initiatives ?
- Quelles sont les initiatives de solidarité féminines locales pour prévenir les tensions au niveau communautaire ? (**Relancez sur** : les noms des initiatives, mode de fonctionnement et les porteuses).
- Autres Initiatives locales (des OSC, ONG politiques (état) pour la prévention des tensions au niveau communautaire (**relancez sur** : les noms des initiatives, mode de fonctionnement et les porteurs). Acteurs porteurs de ces initiatives

7. CONNAISSANCE SUR LA CALEBASSE DE SOLIDARITÉ (CDS) ET SA CONTRIBUTION À LA RÉOLUTION DES CONFLITS COMMUNAUTAIRES

- Quelle est l'apport des CDS dans la régulation des relations sociales, économiques et politiques entre les groupes sociaux dans les communautés de votre localité ?
- Merci de nous citer des exemples de tensions (manifestes et latentes) où le rôle des CDS a été déterminant dans leur solution (**relancez sur** : le type de conflit, l'antagoniste, le dénouement, etc.).

8. RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS SUR LES CDS

- Selon vous, comment peut-on renforcer la stratégie des CDS pour une pacification durable des relations sociales et politiques entre les individus, les groupes sociaux de votre zone ?

Merci de votre collaboration

Heure de fin de l'interview

GUIDE FOCUS GROUPE

Date de l'interview :

Heure de début de l'interview :

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

- Localité (quartier, village)
- Région
- Groupe (s) cible (s) :
- Noms : (*le nom n'est pas obligatoire mais permet d'interpeller les gens*)
- Profession/Activité des participant (e)s

9. NATURE DES RELATIONS ENTRE LES GROUPES SOCIAUX ET LES COMMUNAUTÉS DE LA ZONE

1. Groupes culturels (ethniques) qui habitent majoritairement votre localité.
2. Qualité des relations sociales entre les groupes sociaux et les communautés de votre localité
3. Appréciations sur la cohabitation dans la localité

10. ORGANISATION SOCIO-POLITIQUE ET ECONOMIQUE DE LA LOCALITÉ

4. Catégories professionnelles (*agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, commerçants, fonctionnaires, immigrés, etc.*) qui habitent majoritairement dans la localité ? Qui sont les plus influents ? (*relance en quoi ils le sont ?*)
5. Catégories de personnes (hommes ou femmes, autorités, religieux, coutumiers,) les plus écoutées ? Regroupement de personnes (*dahira, Mbootay, daara...*) les plus écoutés ? Pourquoi ?

3. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES CALEBASSES (*LEKET*)

3. Membres de CDS (si oui *relancez sur : le nom, quand créée, nombre de membres (F/H), zone ou quartier couvert*)
4. Fonctionnement spécifique et activités de la calebasse
5. Appréciation de la situation économique et sociale des membres de CDS ? (*Relance sur les effets sur la vie des membres, sur leur ménage*)
6. Evolution de l'épargne depuis la création et effet sur leur autonomisation économique.

6. NATURE, CAUSES DES CONFLITS/TENSIONS, ACTEURS IMPLIQUÉS ET EFFETS

7. Nature des conflits/tensions dans la localité
8. Catégories de personnes le plus concernées par ces conflits
9. Causes des conflits constatés dans la localité
10. Périodes où les conflits sont le plus notés dans la localité. (*relance Pourquoi ?*)

11. Liens sociaux entretenus entre les antagonistes de manière ordinaire (hors tension)
12. Les conséquences de ces conflits

7. CONTRIBUTION DES CALEBASSE À LA GESTION ET RÉOLUTION DES CONFLITS COMMUNAUTAIRES

13. Effets des CDS dans la régulation des relations sociales (entre individus, ménages, groupes sociaux...).
14. Liste de tensions (manifestes et latentes) où le rôle des CDS a été déterminant dans leurs solution (**relancez sur** : le type de conflit, l'antagoniste, le dénouement, etc.).
15. Voies de régulation de pacification pour résoudre les tensions (**relancez sur** : les acteurs, lieux, moyens mobilisés)

8. AUTRES STRATÉGIES ENDOGÈNES (Culturels) DE PREVENTION ET RÉOLUTION DE CONFLITS

3. Rôle et place de la femme dans la gestion et la résolution des conflits
4. Stratégies locales (coutumières, traditionnelles et culturelles,) pour prévenir les tensions au niveau communautaire
5. Autres Initiatives locales (des OSC, ONG politiques (état) pour la prévention des tensions au niveau communautaire (**relancez sur** : les noms des initiatives, mode de fonctionnement et les porteurs).
6. Acteurs porteurs de ces initiatives

9. RECOMMANDATIONS

37. Comment éviter ou atténuer de façon durable les conflits dans la localité
38. Recommandations pour le renforcement de la stratégie des CDS en vue d'une pacification durable des relations sociales et politiques entre les individus, les groupes sociaux de la zone.

Merci de votre collaboration
Heure de fin de l'interview

GUIDE RECIT DE VIE

Un outil de connaissance de soi et de production de sens. Il permet de comprendre la trajectoire de la personne (histoire de vie), ses ressources actuelles (familiales, sociales, économiques, culturelles, psychosomatiques, etc.). Permet d'analyser ses motivations pour réussir, son niveau de

résilience par rapport aux étapes de la jeune vie (en lien avec la problématique) et son projet de poursuivre.

CIBLES : 1. victime de conflit/violence

2. Pacificateur (trice), une personne ayant beaucoup contribué à la construction de la paix et résolution de conflits

1. IDENTIFICATION

- Département
- Commune
- Village/Quartier
- Nom
- Sexe
- Age
- Situation Matrimoniale /Familiale

2. CONDITIONS DE VIE ACTUELLE

- Situation économique (activités, fonction)
- Niveau de vie (statut économique pauvreté, richesse...)

3.TRAJECTOIRE

- Origines
- Etudes, formation
- Son vécu (dans le conflit ou pacification)
- Etapes importantes/marquantes

4. DIFFICULTES MAJEURES RENCONTREES

5. MOTIVATION

6. RESILIENCE

5. PERSPECTIVES